

# Merkur

de letzebuenger

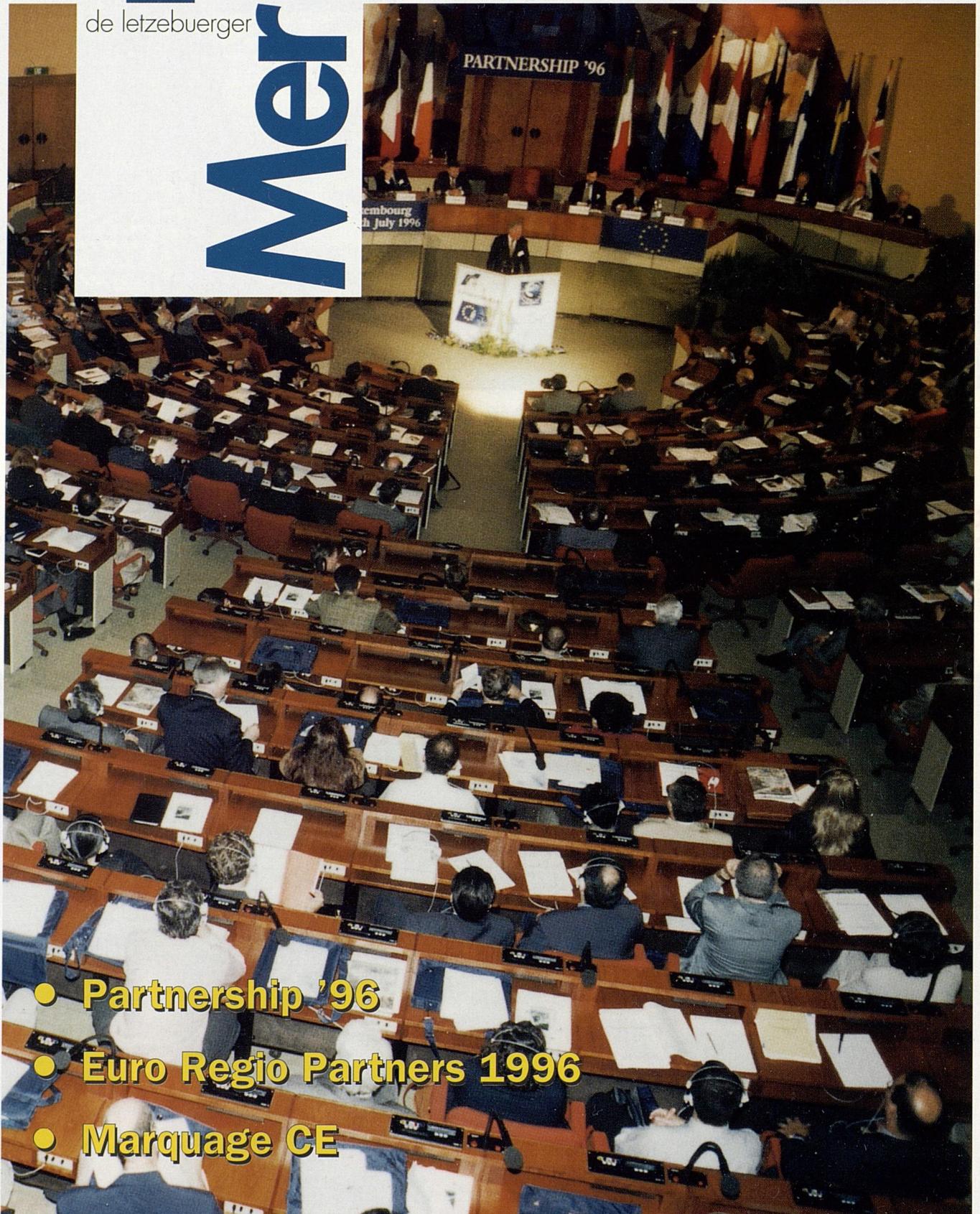
# Merkur

CHAMBRE DE COMMERCE



DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

7 • 96



- Partnership '96
- Euro Regio Partners 1996
- Marquage CE



**BIL-PME:** L'assistance garantie. L'expérience en plus.



# Flexibilität in der Tourismusbranche

Mager fällt die Bilanz der ersten Sommerwochen in der hiesigen Tourismusbranche aus. Das Office National du Tourisme verzeichnete im Juni 1996 rund 5300 Nachfragen am Empfangschalter im Air Terminus, etwa 3000 weniger als im Kulturjahr 1995. Das ONT veröffentlichte auch die touristische Bilanz der ersten drei Monate dieses Jahres. Die Aufenthaltsdauer verringert sich zunehmend, während die "Bed&Breakfast"-Formel immer mehr Anklang findet. 70% der Besucher stammen übrigens aus den angrenzenden Regionen.

In Sachen Tourismus stehen die regionalen Strukturen im Mittelpunkt der Anstrengungen welche vom Mittelstands- und Tourismusministerium für 1996 geplant sind. Die Koordinierung und das Schaffen neuer Produkte sollen im Rampenlicht stehen. Besonders zufrieden scheinen die Anwender mit den praktischen Resultaten des im vergangenen Jahr eingerichteten Informations- und Reservierungssystems im Hotelbereich zu sein.

Geht man davon aus, daß die Besucherzahl des vergangenen Jahres außergewöhnlich groß war und stark auf die Angebote des Kulturjahres zurückzuführen ist, so kann man sich trotzdem die Frage stellen ob die Tourismusbranche sich nicht in einem langfristigen Wandelprozeß bewegt. Kurzurlaub scheint immer mehr der Trend zu sein, das Verhältnis Preis-Qualität muß stimmen, und auch der Hang zum weniger Luxuriösen scheint stärker zu werden. Man geht heutzutage öfter in Urlaub als früher, man gibt jedoch weniger Geld aus als bisher.

Es scheint als ob der Haushalt über eine bestimmte Geldsumme für den Urlaub verfügt, und daß diese Summe nicht wie bisher an einem Urlaubsort ausge-

geben wird. Der Posten "Urlaubsgeld" wird zwischen mehreren Ferienzeilen aufgebraucht. Fürs gleiche Budget verlangt der Kunde verschiedene Länder zu besuchen.

Es zeigt sich klar daß die Schlechtwetterlage und die Tendenz zum Sparen einen starken Einfluß auf den diesjährigen Umsatz in der hiesigen Branche haben werden. Obwohl Luxemburg viel an touristischen Sehenswürdigkeiten anzubieten hat, schenken die meisten Besucher dem Land nur während ein paar Tagen ihre Aufmerksamkeit. Für den Hotel- oder Restaurantbesitzer gilt es demnach, in kürzester Zeit das Vertrauen des Kunden zu gewinnen, ihm die außergewöhnliche Qualität der Gastronomie zu beweisen, ihn auf lokale Gebräuche und Festivitäten hinzuweisen und somit sein Interesse an der luxemburgischen Kultur zu wecken. Ausgezeichnetes Essen und Getränke, genau wie ein reibungsloser Ablauf des Aufenthaltes im Hotel sind mittlerweile zur Selbstverständlichkeit in den Augen des Besuchers geworden. Auch wenn der Gast diesmal nur für ein paar Tage bleibt, so wird ihm doch die warmherzige Aufnahme und die gute Beherbergung in Erinnerung gerufen, wenn er wieder nach Hause zurückkehrt. Es ist leichter, diesen Kunden noch einmal nach Luxemburg zu bringen als einen neuen Touristen für den Besuch unseres Landes zu gewinnen.

Das Stichwort heißt in der Marketingsprache "fidélisation", zu Deutsch Stammkunden gewinnen. Service auf der ganzen Linie, angefangen vom Sprachgebrauch bis hin zur Hilfe bei Problemen. Der Hotelbesitzer stellt heute nicht nur die Herberge zur Verfügung, er ist gleichzeitig Berater, Vertrauensmann und wichtige Kontaktperson des Reisenden. Dieser Aspekt sollte auch in den Lehrgängen berücksichtigt werden, die sich an jene richten welche sich später in ihrem Beruf dem Tourismus widmen möchten. Viele Hotel- und Restaurantbesitzer haben mittlerweile diesen Wandel erkannt und stellen ihre Flexibilität und ihr Anpassungsvermögen mit Erfolg unter Beweis.

Editeur: Chambre de Commerce  
7, rue Alcide de Gasperi  
Adresse postale: L-2981 Luxembourg  
Tél.: 42 39 39 - 1  
Fax: 43 83 26  
Télex: 60174 chcom lu

Paraît 10 fois par an  
Tirage: 17 600 exemplaires

Reproduction autorisée  
avec mention de la source.

Impression:  
Imprimerie HENGEN s.à.r.l.

## SOMMAIRE

- 2 Interna: Großes Verdienstkreuz für ARBED-Präsident Joseph Kinsch
- 2 Dossier: Partnership'96
- 8 CCI: Rapport du Conseil / Nouvelles publications
- 11 Economie: Tribune libre
- 14 PME: Entrée en vigueur de 3 règlements grands-ducaux
- 15 Commerce extérieur
- 25 Ventes spéciales
- 28 Législation
- 31 Innovation
- 32 Chiffres économiques
- 35 EIC: Euro Regio Partners 1996
- 43 Tourisme
- 44 Saar-Lor-Lux
- 53 Info Entreprises

## **"Großes Verdienstkreuz des Verdienstordens der Bundesrepublik Deutschland" für ARBED-Präsident Joseph Kinsch**

Bundespräsident Professor Dr. Roman Herzog hat dem Präsidenten der Handelskammer und ARBED-Präsident Joseph Kinsch das "Große Verdienstkreuz des Verdienstordens der Bundesrepublik Deutschland" verliehen. Diese hohe Auszeichnung ist eine besondere Anerkennung der Verdienste des ARBED-Präsidenten in der Förderung der Beziehungen zwischen der Bundesrepublik Deutschland und der ARBED. Die Auszeichnung wurde vom deutschen Botschafter in Luxemburg, Herr Rolf-Eberard Jung, übergeben.

Botschafter Jung würdigte in seiner Ansprache die traditionell guten Beziehungen, die die ARBED mit dem Wirtschaftspartner Deutschland pflegt, und betonte insbesondere das Engagement der Gruppe in den neuen Bundesländern und in Bremen.



ARBED-Präsident Kinsch bedankte sich herzlich für die Auszeichnung, die er allen Mitarbeitern des ARBED-Konzerns widmete.

## **Partnership'96 Le développement transnational des PME et le rôle d'accompagnement des banques**

Après Rome, Paris, Bruxelles, Berlin et Stockholm, la conférence Partnership s'est déroulée cette année-ci, du 10 au 12 juillet 1996, au Grand-Duché de Luxembourg. Il s'agissait d'une initiative de la Direction Générale XXIII de la Commission européenne supportée par les autorités publiques et privées luxembourgeoises et notamment par la Chambre de Commerce.

La conférence Partnership'96 a accueilli quelques 720 participants autour du thème de "la coopération transnationale des PME et le rôle d'accompagnement des banques". Provenant de plus de 53 pays, les participants étaient membres des réseaux de coopération et de partenariat de la politique d'entreprise ou représentants du secteur bancaire qui se sont associés pour la première fois à cette conférence et témoignaient ainsi de l'importance grandissante que les banques accordent au développement des PME et à leur internationalisation.

La manifestation a été rehaussée par la présence de S.A.R. le Grand-Duc-Héritier Prince Henri. La séance inaugurale a assumé une importance particulière, notamment par les messages qui ont été lancés par M. Jacques SANTER, Président de la Commission européenne, M. Robert GOEBBELS, Ministre de l'Economie et le Commissaire européen Christos PAPOUTSIS en charge de la politique d'entreprise. A souligner par ailleurs les interventions de M. Horst KÖHLER, Président de la Table Ronde des Banques et PME et M. Charles RUPPERT, vice-président de l'ABBL.

Précédée de plusieurs réunions techniques où se côtoyaient les membres des réseaux BRE, BC-Net,

Europartenariat, Interprise et Sous-traitance, la conférence a porté essentiellement sur l'analyse des opportunités de coopération transnationale interentreprises dans les pays tiers, notamment: en Méditerranée, dans les PECO, en Amérique et en Asie. Cette analyse a été agrémentée par la présentation d'initiatives et de projets concrets nouveaux. La coopération transnationale a été également étudiée sous l'angle du soutien financier et non financier des institutions de crédit au développement des PME. Ce dernier thème a été étudié au cours d'un séminaire organisé en étroite collaboration avec le Groupement Européen des Caisses d'Epargne. La conférence a été clôturée par une allocution de M. Paul MEYERS, Président de l'ABBL, qui a présenté la place financière du Luxembourg et a traité des relations entre banques et PME.



Dans le but de donner un aperçu de la conférence Partnership'96, la Chambre de Commerce a constitué ce dossier reprenant certaines données et opportunités qu'ont exposées au cours des deux journées différents orateurs, parmi lesquels, des représentants de la Commission européenne, des représentants de diverses organisations internationales et des banquiers.

## La coopération transnationale des PME

### AL-INVEST (investir en Amérique latine)

Pratiquement l'ensemble des pays d'Amérique latine s'est aujourd'hui largement engagé dans un processus de libéralisation de ses structures économiques et d'intégration aux marchés mondiaux. Dans ce contexte, le but du programme Al-Invest est d'offrir aux entreprises de l'Union européenne (en particulier les PME) et à l'ensemble des entreprises latino-américaines l'opportunité de devenir de véritables partenaires et d'accroître leur compétitivité par un élargissement réciproque de leurs marchés.

#### Principes

- Les destinataires du programme sont les **18 pays d'Amérique latine** couverts par la direction générale I/B et des 15 Etats membres.
- Les actions s'entreprennent **sur l'initiative des opérateurs** (p.ex. les Euro-Info-Centres) qui agissent en qualité d'intermédiaires des entreprises.
- Les actions et programmes couverts par le programme sont soumises à un co-financement obligatoire de la part des secteurs privés concernés **d'au moins 50%** du coût total.
- Chaque action se situe dans un **secteur d'activité économique strictement défini**.
- Les actions soumises à la Commission européenne pour décision, devront impliquer la participation d'opérateurs provenant au minimum de **trois Etats membres** de l'Union européenne.

#### Résumé des modalités d'intervention d'ECIP

Type d'opération	Identification de projets et de partenaires potentiels.	Opérations préalables à la constitution d'une entreprise conjointe	Financement des besoins en capitaux	Développement des ressources humaines: formation et assistance à la gestion
<b>Bénéficiaires</b>	Deux types d'institutions: soit une organisation collective, publique ou privée, tels que chambres de commerce, fédérations d'industrie..., soit une institution financière appartenant au réseau ECIP	Entreprises de l'Union européenne ou des pays éligibles	Entreprises conjointes formées par des partenaires de l'Union européenne, d'une part et des pays éligibles, d'autre part  Investissements dans des entreprises locales opérant dans le cadre d'un contrat de licence avec une entreprise de l'Union européenne	
<b>Accès</b>	Le bénéficiaire peut s'adresser directement à la Commission ou passer par une institution financière	Le bénéficiaire doit s'adresser à une institution financière. Pour le Luxembourg: la <b>Banque Paribas</b> , M. Durrand (tél.: 46 461), la <b>Europa Bank</b> , Mme Meini (tél.: 47 08 30 45) et la <b>Kredietbank</b> , M. de Potesta (tél.: 47 97 29 78) sont responsables.		
<b>Type de financement</b>	Subvention	Avance sans intérêt remboursable ou convertible en subvention, prêt ou prise de participation	Participation au capital ou prêt participatif  L'institution financière doit cofinancer le projet	Prêt sans intérêt  L'institution financière doit cofinancer le projet
<b>Montant disponible</b>	100.000 écus maximum	250.000 écus maximum	1.000.000 écus maximum	250.000 écus maximum
<b>Limites</b>	jusqu'à 50% du coût	jusqu'à 50% du coût	20% du capital de l'entreprise	jusqu'à 50% du coût

Jusqu'à la fin de l'année 1996, 21 rencontres sectorielles seront encore organisées. Les entreprises intéressées peuvent contacter:

#### Secrétariat Al-Invest

avenue des Arts 3, 4 et 5 tél.: 00 32 2 218 17 19  
B-1210 Bruxelles fax: 00 32 2 218 17 43

### ECIP

**Un instrument financier pour promouvoir les entreprises conjointes dans les pays en voie de développement d'Asie, d'Amérique latine, de la Région méditerranéenne et en Afrique du Sud.**

Le programme ECIP apporte un soutien financier adapté aux différentes phases de la création d'une entreprise conjointe (joint-venture).



La **facilité 1** couvre la phase préliminaire du processus de coopération. Elle offre des subventions pour identifier des projets ou des partenaires. L'initiative ne peut cependant provenir que de deux

types d'institutions: soit d'une organisation collective, publique ou privée, tels que chambres de commerce, fédérations d'industrie..., soit d'une institution financière appartenant au réseau ECIP.

Les **facilités 2, 3 et 4** traitent les stades ultérieurs du processus de création d'entreprises conjointes. La **facilité 2** concerne l'**étude de faisabilité du projet** et les autres étapes préalables à l'investissement (prototypes, unité pilote, etc...). La **facilité 3** propose une **participation** de la Commission dans l'investissement lui-même. La **facilité 4** finance les **besoins en ressources humaines** ou en assistance technique pour le bon fonctionnement d'une entreprise conjointe existante.



Il faut préciser que lorsqu'on utilise le terme "d'entreprise conjointe" ("joint-venture"), on envisage le sens le plus large de l'expression: il peut s'agir de la part de l'opérateur européen de s'associer avec une entreprise locale, non seulement par l'apport de capitaux, mais aussi par le biais d'un accord de licence à une entreprise, déjà existante ou nouvelle.

L'accord de licence doit porter sur une période longue et permettre un véritable transfert de savoir-faire et de technologie; il peut aussi prévoir une assistance technique continue de la part de l'entreprise européenne pendant la durée de l'investissement ECIP. L'accord de licence doit avoir un rapport évident avec l'activité de l'entreprise. Par exemple, un accord qui ne porterait que sur la maintenance de biens

d'équipement livrés par un fournisseur européen ne suffirait pas.

Le financement ECIP est disponible sous forme de "facilités bancaires" accessibles aux entreprises par l'intermédiaire d'un réseau d'institutions financières (pour le Luxembourg: la **Banque Paribas**, M. Durrand (tél.: 46 461), la **Europa Bank**, Mme Meinel (tél.: 47 08 30 45) et la **Kredietbank**, M. de Potesta (tél.: 47 97 29 78) sont responsables). ECIP s'en remet aux services des institutions financières pour évaluer les demandes et établir, avec les entreprises, les documents administratifs et contractuels nécessaires.

La plupart des pays en développement d'Asie, d'Amérique latine et de la Région méditerranéenne sont en principe éligibles comme lieux d'investissement (liste disponible sur demande, tél.: 42 39 39-316).

Tous les secteurs de l'économie sont couverts par le programme, qu'il s'agisse de l'industrie, des services, de l'agriculture, de l'industrie minière ou de toute autre forme d'activité économique.



ECIP s'adresse prioritairement aux PME, sans exclure la candidature d'entreprises de plus grande taille. Par contre, les grandes multinationales ne peuvent pas bénéficier du programme.

## JOP

**Faciliter la création et le développement d'entreprises conjointes dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) et dans les Nouveaux Etats Indépendants (NEI)**

Le programme est destiné en priorité aux PME issues de l'Union européenne qui souhaitent investir dans les PECO ou dans les NEI.

Le programme offre un ensemble de modalités d'intervention qui prennent en compte les différents stades de la création et du développement d'une entreprise: recherche d'informations préliminaires (EuroJOP Data), premiers contacts, études de faisabilité, actions de formation et de transfert de technologie, besoins de financement.

## ASSURANCES MULLER & AREND

7, rue Poincaré • L-2342 LUXEMBOURG

Parce que les risques d'assurances des PROFESSIONNELS méritent d'être traités par des PROFESSIONNELS!

Téléphone 44 80 44 (4 lignes)

M. Claude Junker

Agence Générale  
LE FOYER



# Leasing

Le financement qui allie performance et flexibilité



Financez vos investissements à 100% tout en gardant intacts vos moyens propres et diverses sources de financement pour d'autres utilisations.

Profitez d'un taux fixe performant, d'une flexibilité totale et des nombreux avantages fiscaux spécifiques à cette formule de financement.

Si vous êtes chef d'entreprise, artisan, commerçant ou si vous exercez une profession libérale, contactez-nous!



## CREDITLEASE

Société Anonyme

Société de leasing et de location

Filiale du Crédit Européen S.A.

50, route d'Esch L-1470 Luxembourg, Téléphone 45 88 48 / 49 / 50, Téléfax 45 81 03

Le FEI, comme gestionnaire du mécanisme de garantie, interviendra par l'intermédiaire d'institutions financières. De plus, le FEI n'accordera des garanties qu'à des portefeuilles de prêts, et non à des prêts individuels qui sont laissés à l'appréciation des intermédiaires financiers.

Les entreprises intéressées devront s'adresser directement aux institutions bancaires sélectionnées.

Pour des renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à la Chambre de Commerce, Mme Edith Stein, tél.: 42 39 39-316.



## SACRED HEART UNIVERSITY AT LUXEMBOURG

### The Academic-Accredited MBA Program at the Centre Universitaire de Luxembourg

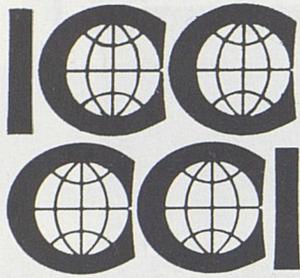
*To be competitive in today's global marketplace, companies need professionals with leading-edge business and managerial skills. Employability is about performance, teamwork and working in flattened organizational structures where multicultural communication reigns.*

Since 1990, Sacred Heart University is the only university to provide an academic-accredited MBA program in the Luxembourg area. The MBA program courses taught in Luxembourg are the exact same courses taught on the Fairfield, Connecticut campus in the United States. And they are most often taught by the same US full-time professors. The Luxembourg campus is simply an extension of the Fairfield campus in the United States. And the Luxembourg student is simply a US matriculated student *taking courses* in Luxembourg.

All courses are taught by academically-qualified professionals, be they full-time professors from Fairfield or adjunct professors from the Luxembourg area. They all meet in particular the high-quality standards of the New England Association of Schools and Colleges (NEASC) and the American Assembly of Collegiate Schools of Business (AACSB). All professors bring to their teaching the experiences of distinguished professional careers in consulting, business, finance and industry.

What is great about the Sacred Heart University MBA program is its *flexibility*: you don't need to be enrolled in a full MBA program to take an advanced-level graduate course BUT you will earn academic credits that can be used against a graduate diploma at Sacred Heart University or any other academically accredited university in Europe or the United States. And, *by taking 3 to 4 courses in a specialized area*, you can earn international MBA Graduate Professional Certificates, like the Financial Management Graduate Professional Certificate, the Human Resource Management Graduate Professional Certificate or the Industrial Marketing Graduate Professional Certificate.

Interested yourself in the MBA program or a MBA Graduate Professional Certificate? Or interested as a human resource manager concerned with the quality of your company's professionals and executives? Please call Dr. Gilbert E. McNeill, the director of European Programs, at (352) 42-39-39-390 or fax (352) 43-83-26. *Qualified professionals can join the MBA program at any time of the year.*



International Chamber of Commerce  
Chambre de Commerce Internationale  
Comité National Luxembourgeois

## Rapport du Conseil CCI du 12 juin 1996

Lors de la 171e session à Paris, le Conseil de la Chambre de Commerce Internationale a adopté les résultats financiers de 1995 ainsi que les résultats au 31 mars 1996. Après une activité de 6 ans en tant que Secrétaire général de la CCI, Jean-Charles Rouher est remplacé à ce poste par Maria Livanos Carraui, de nationalité suisse. Les délégués ont rendu hommage au travail exemplaire de Monsieur Rouher et ont assuré leur soutien à Madame Carraui.

Le Conseil a ensuite analysé le programme de renforcement de la CCI fondé sur les conclusions formulées par le Comité de suivi. Après quelques modifications, ce programme a été adopté. Il a pour objet de renforcer la cohésion et l'efficacité de la CCI en tant que fédération. Selon ce programme, le Secrétariat international doit fournir un appui, des conseils et des encouragements aux comités nationaux, mais doit se garder d'exercer un contrôle sur les activités des comités nationaux.

Cependant, le président et le secrétaire général de la CCI devraient être consultés le cas échéant avant toute nomination importante au sein des comités nationaux. Le programme de renforcement vise également à changer l'image occidentale de la CCI. Celle-ci doit mondialiser son influence de manière à devenir un club de dirigeants économiques mondiaux.

A cet effet, la nomination de présidents régionaux est recommandée. L'image de marque de la Chambre de Commerce Internationale doit, selon le programme, être renforcée par une interaction plus énergique entre le Secrétariat international et les comités nationaux. Dans ce but a été proposé de changer la dénomination actuelle des comités nationaux de type "Comité national luxembourgeois" en la désignation "CCI Luxembourg".

Différentes pistes d'action ont été proposées afin de mettre en oeuvre le programme de renforcement. La création d'un nouveau comité national en Hongrie a été acceptée, tandis que les représentants du comité national de Lituanie ont fait une présentation de leur organisation.

Les délégués ont finalement débattu de l'état d'avancement des préparatifs du 32e Congrès mondial de la CCI qui se tiendra en avril 1997 à Shanghai.

## Nouvelles publications

### *Key words in international trade (4th edition)*

ICC publication No. 417/4

Les mots-clé du commerce international en cinq langues. La Chambre de commerce internationale (CCI) a publié une édition remise à jour de son ouvrage "Mots-clé du commerce international", rassemblant 3000 termes traduits en cinq langues. Son index croisé unique en facilite la consultation pour l'utilisateur anglais, allemand, français, italien et espagnol.

Compilé par des experts de la CCI, l'ouvrage "Mots-clé" fournit les termes techniques utilisés dans la comptabilité, l'arbitrage, la banque, les contrats, la finance, le traitement des données, le management, le marketing, les télécommunications, le commerce et le transport.

"Mots-clé" est l'outil idéal pour tous les intervenants du commerce international qu'ils doivent négocier un contrat, traiter de crédit documentaire, remplir des documents de transport ou établir un nouveau plan de marketing. Cet ouvrage inclut les Incoterms de la CCI - définitions standardisées, adoptées dans le monde entier.

Préparée pendant quatre ans, cette quatrième édition de "Mots-clé" contient plus de 1000 nouvelles entrées. Elle présente la particularité de regrouper les termes issus d'une même entrée. Par exemple, on trouve 19 entrées sous le nom "marché" (Marché à la Baisse, Marché Commun, Marché Eurobond, Marché Intérieur, etc.).

Sous le mot "rendu" l'utilisateur trouvera: rendu frontière, rendu droits acquittés et rendu à quai. Un éclairage spécial est donné à la terminologie en usage dans les institutions de l'Union européenne.

Parmi les nouvelles abréviations traduites figurent celles des organisations et des groupes politiques constitués après la chute du mur de Berlin. Pour suivre les développements technologiques, la nouvelle édition de "Mots-clé" comporte la traduction de termes comme RAM, ROM, disque, byte et informatique.

**Prix: 2.500.-FLUX**

## **ICC Guide to collection operations for URC 522**

ICC publication No. 561

A brand new practical guide to the revised ICC Uniform Rules for Collections (ICC Publication No. 522), written by Laksham Y. Wickremeratne, Chairman of the Working Party.

Subject matter:

- Provides a basic introduction to the operation of collections as part of international trade.
- Explains the part played by banks in collection operations.
- Provides some background to the changes that were made in the revision.
- Examines other critical issues relating to collections.
- Contains sample documents used in collections.
- Accompanied by an annotated appendix, containing the full text of the collections' Rules, supplemented by "do's and don't's" for the parties utilising each Article.

Prix: 1.870.-FLUX

## **Guide to foreign investment in Russia**

ICC publication No. 544

Access to foreign direct investment (FDI) has marked a turning point for the Russian Federation.

Not only does FDI add scarce development and venture capital, but it also provides a number of external benefits, including access to modern technology, worker training, managerial know-how and accounting practices, as well as access to foreign markets. Over time, these factors will facilitate the development of a modern, market-orientated economy.

This new Guide from the ICC and OECD provides:

- economic and institutional information on Russia
- outlines and assesses the current legal and regulatory framework for investment
- discusses investment opportunities.

The Guide to Foreign Investment in Russia will be of vital interest to all traders and investors dealing with those countries in transition, such as Russia, which are presently opening up to the market economy.

Prix: 1.765.-FLUX

## **Bank guarantees in International trade**

by **Roeland F. Bertrams**  
ICC publication No. 547

**Second edition co-published by Kluwer & ICC Publishing**

Providing a comprehensive study of the legal and practical aspects of independent (first demand) guarantees and standby letters of credit, this second edition of *Bank Guarantees in International Trade* serves to broaden the understanding of the law on the subject. The publication has been fully revised, updated and amended in the light of new developments in the law and changing patterns in practice.

The work is comprised of all reported case law from the Netherlands, Germany, France, the United Kingdom and Belgium, also taking into account the law in certain other European countries and the United States. Written from a transnational perspective, *Bank Guarantees in International Trade* provides valuable insight into the governing law of bank guarantees in numerous regions, particularly within the Middle East and North Africa.

The Appendix includes, among other material, the text of the 1992 ICC Uniform Rules for Demand Guarantees, the 1995 Uncitral Convention and many sample texts.

Prix: 4.830.-FLUX

## **Managing foreign exchange risks**

ICC publication No. 549

This new publication replaces ICC Publication No. 422 and describes, with the aid of concrete examples and timely advice, the benefits (and disadvantages) of a range of economic forecasting models and hedging techniques. It also establishes a simple model for companies trying to develop a comprehensive strategy for managing the volatile world of foreign exchange.

Prix: 1.660.-FLUX

## **Intellectual property and International trade**

**A Guide to the Uruguay Round TRIPS Agreement**  
ICC publication No. 552

After a brief history of the negotiations, the guide reviews the existing international legislative framework and explains new elements introduced by the TRIPS agreement for each category of intellectual property rights. Tables and flowcharts help explain the organisation of the recently formed World Trade Organisation and its dispute settlement procedure. A complete copy of the TRIPS agreement is also annexed for easy reference.

Prix: 2.080.-FLUX

**The status  
of the arbitrator**  
(version anglaise)

**Le statut de l'arbitre**  
(version française)

ICC publication No. 564

Les rapports contenus dans ce supplément spécial du Bulletin de la Cour Internationale d'Arbitrage de la CCI dressent un état des droits et devoirs de l'arbitre en se référant notamment à l'expérience cumulée de trois des plus importantes institutions d'arbitrage (la Cour internationale d'arbitrage de la CCI, le CIRDI et l'AAA), au droit national, et à divers codes de déontologie.

Par ailleurs, des juristes de la common law et de droit continental analysent les rapports noués entre d'une part l'arbitre et les parties et, d'autre part, l'arbitre et l'institution arbitrale.

Prix: 1.800.-FLUX

From Sweet & Maxwell

**The law  
of international trade**

ICC publication No. 937  
by professor Van Houte

The Law of International Trade is the first English-language book on the subject to adopt a fully transnational approach with reference to the International treaties and conventions. It takes a Western European perspective, with extensive examples from legislation, legal books and articles from England, France, Germany, the US, and other jurisdictions. The publication deals with the essential issues of international trade, including guidance on the drafting of arbitration clauses, procedure enforcement and an explanation of different concepts of international trade. In particular, it provides an introduction to the new arbitration proceedings brought about by the final rounds of GATT, plus a discussion of the impact of public international law on trade, including EU materials.

Prix: 6.040.-FLUX

**Bulletin de commande** à renvoyer au: Comité National Luxembourgeois de la CCI, 7, rue Alcide de Gasperi, L-1615 Luxembourg, Mme Weinachter, tél.: 42 39 39-303, fax: 43 83 26

Firme: .....

Adresse: .....

Représentée par: .....

Publications commandées: .....

Je désire recevoir une liste complète des publications CCI

**1 2 3 4 AÉROPORTS EN DIRECT**  
à partir de Luxembourg

Rendez-vous dans la ville de votre choix directement, partout en Europe. C'est rapide, c'est pratique et vous arriverez à destination bien en forme pour mener les négociations les plus délicates et conclure les contrats les plus intéressants.



**LUXAVIATION S.A.**

Aviation Générale Nationale - Aéroport de Luxembourg L-1110 Findel Tél.: 42 52 52-1 Fax: 42 71 40

## Tribune libre:

Monsieur Norbert FRIOB, Vice-président de la  
Chambre de Commerce

## L'entreprise citoyenne dans un Etat performant

Comme suite à mes différents articles et exposés, concernant la citoyenneté de l'entreprise, la reconsidération des droits acquis, l'Etat et les PME, la simplification administrative, l'entreprise et les syndicats, il m'a été demandé de synthétiser mes réflexions que je présente ci-après.

*L'entreprise citoyenne est celle qui prend en considération son environnement social et politique et qui est attentive à la cité dans laquelle son activité s'exerce.*

Le rôle des entreprises dans la société est de plus en plus discuté et dans nos pays, il tourne surtout autour de l'emploi. Par ailleurs les affaires, dont les médias ont donné l'écho ainsi que les annonces presque simultanées du licenciement de 40.000 personnes chez AT & T et des gains de son patron au niveau de 500 millions de nos francs, contribuent à remettre le thème de l'entreprise socialement responsable et celui de l'éthique au milieu des débats. L'éthique des entreprises consiste à traiter équitablement les collaborateurs, les actionnaires, les fournisseurs dans le respect des lois et en évitant les dons qui mettraient les bénéficiaires dans une situation d'obligé.

Au même moment, les changements que nous subissons remettent en cause "l'Etat providence" et ses systèmes de solidarité et de redistribution. Nous devons apprendre à sortir de la routine et de l'uniformisation qui sont des sous-produits de la société industrielle et nous devons nous rendre compte que les droits acquis ne sont qu'un leurre.

Certains croient défendre des acquis qui souvent ne sont que des éléments d'organisation ou de rémunération directement liés à un mode de développement passé. Les crises, ou plutôt les mutations que nous vivons, viennent du fait que nous voulons entrer dans l'avenir sans rien changer à nos organisations et nos comportements. Il est nécessaire de rechercher une flexibilité à visage humain, qui se situe entre la flexibilité sauvage des Etats-Unis et la rigidité aveugle des Européens.

Il faut reconnaître que les entreprises obligées en permanence de s'adapter ne peuvent garantir les acquis. Car personne ne peut leur garantir ce dont demain sera fait. L'Etat providence patiemment construit en Europe depuis la fin de la guerre ne s'appuyant sur le modèle du "capitalisme rhénan" popularisé par Michel Albert, doit réussir sa première mue s'il ne veut pas disparaître. Il faut arrêter de confondre solidarité et égalitarisme stérilisateur. Nous savons aujourd'hui qu'il est faux de croire en un progrès automatique qui dispenserait chacun d'un travail personnel et communautaire.



Faut-il pour autant opter pour un capitalisme pur et dur suivant le modèle anglo-saxon? Je ne le pense pas. La mondialisation provoquera probablement un rapprochement du capitalisme anglo-saxon et du modèle rhénan. Il s'agira d'un modèle médian, ou pour l'appeler autrement la "3e voie" préconisée par Jacques Chirac lors des récents travaux du G7 à Lille. Cette troisième voie devrait concilier les modèles libéraux à l'anglo-saxonne et les garanties sociales à l'européenne pour lutter contre le chômage et l'exclusion. Dans ce modèle, les entreprises doivent non seulement rendre des comptes aux actionnaires, mais également à l'ensemble de la société. Les chefs d'entreprise réfléchissent aux conséquences de leurs actes et de leurs décisions et agissent en hommes d'affaires et hommes de bien, sans oublier leur responsabilité en matière d'environnement. Pour être parfaites, les entreprises devraient être présentes sur tous les fronts. Cela est parfois très difficile car la première responsabilité du chef d'entreprise est de veiller à la bonne santé de son entreprise en répondant aux besoins du marché de manière rentable.

Le rôle de l'Etat, quant à lui, est de favoriser cette forme de développement qui a besoin de liberté, qui elle-même a besoin du droit pour s'épanouir. De plus en plus de politiciens défendent les entreprises en admettant que la politique est au service de l'entreprise et non l'inverse. Il reste cependant à faire passer cet état d'esprit dans toutes les couches de l'administration. Le rapport de Monsieur Claude Frieseisen va dans la bonne direction. Il ne sera cependant pas facile de réaliser les objectifs que nous résumons ci-après:

- Dynamiser la fonction publique;
- restructurer l'administration pour mieux gérer l'Etat et accroître la productivité des fonctionnaires;
- revaloriser les fonctionnaires aux yeux du public;
- l'Etat qui incite doit chasser l'Etat qui décide.

Robert Lion résume bien ses propositions pour un Etat performant:

- des chefs: tout commence par des vrais patrons;
- des contrats: objectifs clairs et coudées franches;
- des credo: un projet pour chaque service;
- des clients: l'Etat est au service du citoyen;
- des carrières: un parcours stimulant pour la vie au travail;

# Wer mit HOLZ baut, spielt nicht mit dem Feuer.

■ Eine weitverbreitete Meinung besagt, Holzbauten seien besonders feuergefährdet. Dies entspricht jedoch in keiner Weise den Tatsachen.



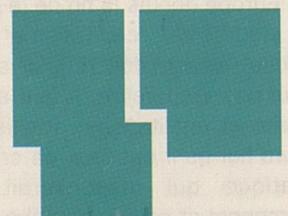
■ Ohne ein Unglück heraufbeschwören zu wollen, läßt sich behaupten, daß Holz einen ausgezeichneten Brandschutz bietet. Gewiß, es brennt. Aber anders als andere Baumaterialien, wie zum Beispiel Stahl, verformt es sich nicht und knickt ebensowenig ein. Wenn Holz brennt, verliert es nichts von seiner Tragfähigkeit. Es verbraucht sich um etwa einen Zentimeter pro Viertelstunde. So kann man leicht ausrechnen, wie dick eine Holzwand sein muß, um einem Feuer ausreichend

standzuhalten. Je nach Holzkonstruktion beträgt die Widerstandszeit zwischen 30 Minuten und zwei Stunden.

■ Holz ist feuerresistent, selbst wenn es unbehandelt ist. Holzbauten werden sämtlichen Sicherheitsnormen gerecht, gerade wenn es um mehrstöckige Konstruktionen mit Zwischenwänden geht.

■ Zu weithin bekannten Gebäuden aus Holz zählen unter anderem das internationale Kongreßzentrum CIC und der Ausstellungspavillon, die beide in Brüssel stehen, und das Autobahnrestaurant bei Wanlin (auf der Strecke Luxemburg-Brüssel) sowie hierzulande die Schulen von Mondorf und Bech-Kleinmacher.

Kongreßzentrum  
CIC in Brüssel



**PREFALUX** S.A.

6, rue de la Gare, L-6117 Junglinster  
Tel.: 78 95 11-1, Fax: 78 92 47

*für 1h Resistenz  
→ +4cm Material*

- les cordons de la bourse: pas besoin de les délier pour moderniser l'Etat;
- de la considération: le cœur à l'ouvrage.

Les PME plaident, quant à elles, pour un droit à la différence, prenant en compte leurs spécificités. Le programme d'action PME, proposé par le Gouvernement, est une réponse positive à cette demande qui devra entrer rapidement dans une phase de réalisation, en fixant les priorités en accord avec les représentants des entreprises.

Il faut arrêter l'inflation administrative et l'excès des réglementations qui incitent les chefs d'entreprise à délocaliser, à automatiser, à sous-traiter ou à abandonner. Pour survivre et se développer face à une compétition permanente, il devient de plus en plus important d'investir dans les personnes et dans leur éducation afin d'augmenter leur chance d'obtenir, de conserver ou de retrouver un emploi qualifié. D'une politique passive, nous devons avancer vers une politique active, qui aide les gens à retrouver un emploi et non se borner à leur allouer un revenu de remplacement. De plus, il est indispensable que l'écart entre les revenus que l'on obtient sans rien faire et celui que l'on obtient en travaillant soit suffisamment incitatif.

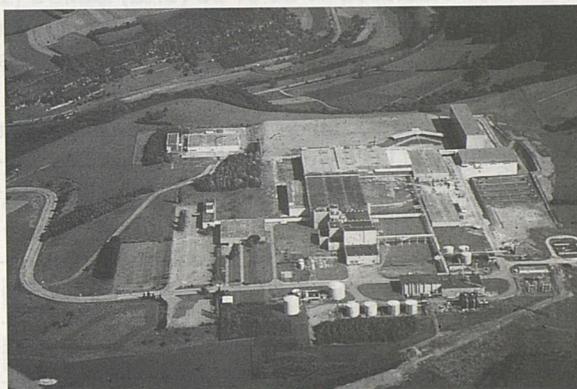
Parallèlement, l'entreprise doit traiter son personnel comme un actif à développer et non pas comme un coût à réduire. Déjà en 1971, l'ouvrage "Les entreprises de Choc" démontrait, et c'est toujours vrai,

que les meilleures entreprises sont celles qui comprennent la valeur de leurs collaborateurs. Ce sont eux qui font que, finalement, le client achète, en répondant à ses besoins par l'amélioration de la qualité, l'innovation et la recherche de méthodes pour accroître la productivité.

Je ne répéterai jamais assez que pour maîtriser les mutations, il est à nouveau indispensable de responsabiliser l'individu, dans l'entreprise, dans la famille et dans la société.

*La qualité des hommes est différente selon qu'ils sont responsables ou pas. (Edgard PISANI)*

N. FRIOB  
avril 1996.



**INTER REGION**  
S A A R - L O R - L U X

Editus Luxembourg S.A., éditeur des annuaires officiels des P & T Luxembourg, publie dans l'annuaire Inter Region des informations précises et complètes sur plus de 13.900 entreprises du Saar-Lor-Lux

**La Nouvelle Édition est parue.**

L'annuaire est distribué gratuitement à plus de 17.500 exemplaires à vos clients, fournisseurs et partenaires. Vous savez, comme nous, que le succès des entreprises est le fruit du travail des femmes et des hommes qui l'animent.

**C'est pourquoi, nous vous proposons pour la première fois l'annuaire des "Décideurs du Saar-Lor-Lux".**

Vous y retrouverez l'organigramme de plus de 13.900 entreprises de la région Saar-Lor-Lux, avec au total quelque 30.000 nominatifs et la description du poste qu'ils occupent.

Cet annuaire est disponible à la vente dans nos services. Toutes ces données sont également disponibles sur Minitel: code 3617 Inter Region. Cela vous donnera accès à un nouveau service ouvert aux professionnels et aux entreprises, le 3617 EUROBUSINESS.

**Nouveau!**

Retrouvez toutes les informations de l'annuaire sur le  
**CD-ROM Inter Region**

où vous pourrez rechercher des informations sur une société ou effectuer vos sélections pour vos mailings de marketing direct. Ce CD-ROM est à la vente dans nos services. Si vous désirez de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter.

**editus**  
4, rue de la Grève - L-1643 Luxembourg  
Tél.: +352 49 60 51-1 Fax: +352 49 60 56

**FELTEN-STEIN**  
14, RUE DES JONCS  
Z.I. RONNEBOESCH  
L-1818 HOWALD  
TEL 40 23 53  
FAX 40 23 39

*l'art* de vivre  
au bureau

- 
- 
- 
- 

Etudes et conseils professionnels  
Conception et aménagement sur mesure

**FELTEN-STEIN**  
14, RUE DES JONCS  
Z.I. RONNEBOESCH  
L-1818 HOWALD  
TEL 40 23 53  
FAX 40 23 39

## **Entrée en vigueur de 3 règlements grand-ducaux concernant l'indication de la consommation d'énergie de divers appareils électriques**

Les 3 règlements grand-ducaux suivants ont été publiés au mémorial A No 47 du 17 juillet 1996:

- règlement grand-ducal du 19 juin 1996 concernant l'indication de la consommation d'énergie des machines à laver le linge domestique;
- règlement grand-ducal du 19 juin 1996 concernant l'indication de la consommation d'énergie des sèche-linges à tambour;
- règlement grand-ducal du 28 juin 1996 concernant l'indication de la consommation d'énergie des réfrigérateurs, des congélateurs et des appareils combinés électriques.

Ces 3 textes réglementaires prévoient pour les appareils qui tombent dans leurs domaines d'activité respectifs, d'une part l'application d'une étiquette unifiée indiquant la consommation d'énergie de ces appareils selon des normes et des méthodes harmonisées définies dans le texte et énumèrent d'autre part, l'ensemble des éléments devant figurer sur l'étiquette et sur la fiche d'information que doit joindre le four-

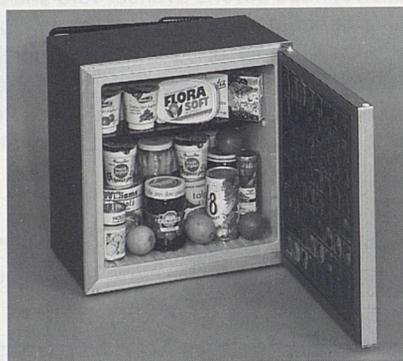
nisseur, et comprenant notamment une "classe d'efficacité énergétique" de l'appareil.

Les deux premiers règlements grand-ducaux précités permettent, transitoirement et jusqu'au 30 septembre 1996, la mise sur le marché et la commercialisation d'appareils ainsi que la distribution de communications sous forme imprimée qui ne sont plus conformes aux nouvelles spécifications réglementaires.

Le règlement grand-ducal du 28 juin 1996 ne prévoit pas la période transitoire; ses dispositions sont dès lors applicables depuis le 21 juillet 1996.

Finalement les 3 textes réglementaires précités attribuent au service de l'Energie de l'Etat le rôle d'autorité compétente.

Des copies des règlements grand-ducaux sous rubrique ainsi que les annexes sont disponibles auprès de la Chambre de Commerce, tél.: 42 39 39-352.



## **AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?**

Par exemple sous forme  
**d'assistance technique ou de conseils**  
pour une durée limitée ou pour un problème déterminé?

**LUXEMBOURG SENIOR CONSULTANTS (L.S.C.)**  
est en mesure de fournir cette aide.

L.S.C. est une association sans but lucratif créée en 1988 par des cadres retraités et préretraités de diverses disciplines et comprend d'anciens banquiers, comptables, juristes, économistes et ingénieurs émanant du monde économique et industriel luxembourgeois. L'idée de base de L.S.C. est d'offrir le savoir et l'expérience d'experts seniors disponibles et bénévoles aux intéressés.

**Au cas où vous désireriez recourir aux services L.S.C.:**

veuillez vous adresser au:

**Secrétariat L.S.C., 4 bd. G.-D. Charlotte, L-1330 Luxembourg**

**tél. (répondeur) ou fax: 440431**

ou à:

**Monsieur Jean-Paul Juncker, 3, rue Gaston Barbanson, L-4020 Esch-sur-Alzette**

**tél. (répondeur) ou fax: 556339**

## Programme des missions - 1996

Visite officielle à **Santiago di Chili** de Monsieur Robert Goebbels, en sa qualité de Ministre des Travaux Publics, du **8 au 13 octobre 1996**.

Voyage de promotion en Asie - Audiovisuel, Médiaset Télécommunications - conduite par Mme Mady Delvaux-Stehres, Ministre des Communications, en **octobre-novembre 1996**.

Mission de promotion économique conduite par S.A.R. le Grand-Duc Héritier en **Pologne**, du **20 au 24 octobre 1996** (Warszawa, Poznan, Katowice).

Mission de promotion économique conduite par S.A.R. le Grand-Duc Héritier en **Malaisie** et en **Indonésie**, du **11 au 14 décembre 1996** (Kuala Lumpur 11+12, Djakarta 13+14).

## Programme des missions - 1997

Mission de promotion économique conduite par S.A.R. le Grand-Duc Héritier en **Républiques Tchèque** et **Slovaque**, du **23 au 27 février 1997**.

Mission de promotion économique conduite par S.A.R. le Grand-Duc Héritier aux **Emirats Arabes Unis**, du **4 au 8 mai 1997**.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter: Mlle Romaine Hirschler, tél.: 42 39 39-305.

## Hautes distinctions chiliennes

Le Ministre des Affaires Etrangères du Chili, S. E. Monsieur José Miguel Insulza, a honoré, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 8 juillet 1996 à la Chambre de Commerce, Messieurs François Colling, Paul Hippert et Victor Weitzel.



Devant de nombreux invités, le Ministre a souligné les liens étroits qui unissent le Grand-Duché de Luxembourg et le Chili, avant de remettre aux trois personnes l'Ordre du Mérite "Bernardo O'Higgins".

## Office Belge du Commerce Extérieur

L'O.B.C.E. nous annonce les missions ci-après:

### 1) Arabie Saoudite, Djeddah

Belgian Business Exhibition, du **7 au 11 décembre 1996** - une exposition multisectorielle.

La " Belgian Business Exhibition " offre une formule originale de rendez-vous d'affaires le matin et d'exposition proprement dite l'après-midi. Les séminaires ayant trait à l'approche commerciale et aux aspects juridiques, ont lieu en début d'après-midi.

### 2) Doubaï (EAU) du 13 au 17 décembre 1996

Les participants qui sont désireux de continuer leurs efforts de prospection dans la région peuvent s'inscrire à une mission multisectorielle à Doubaï (EAU).

Si vous souhaitez disposer de plus de précisions sur les deux missions, prenez contact avec la Chambre de Commerce, Monsieur Edouard Vollmar, tél.: 42 39 39-313.

## La Banque Mondiale - Partenaire des entreprises luxembourgeoises

Afin de sensibiliser les entreprises luxembourgeoises aux potentialités qu'offre la Banque Mondiale, une conférence d'information a eu lieu à la Chambre de Commerce, le 25 juin 1996.

Après l'allocution de bienvenue de M. EMERING, Directeur adjoint de la Chambre de Commerce, M. Yves MERSCH, Directeur du Trésor, a présenté les conférenciers.

Il incombait, ensuite, à M. Luc HUBLOUE, Administrateur-suppléant pour la Belgique et le Luxembourg auprès de la Banque Mondiale à Washington, d'exposer les stratégies et orientations de la Banque

## Protêts

### Abonnement annuel

LIVRE alphabétique (6 mois) des protêts de traites acceptées (2 livres)

- + index alphabétique et par date des ordonnances de référé-provision
- + listes de jugements + faillites
- + a) listes de protêts **mensuelles**
- b) listes des ordonnances de référé-provision **mensuelles**

### Abonnements: Agence AVUS

Fax 46 65 50 = 24 heures

Tél. 22 68 22 = matin si possible

Mondiale qui signe plus de 20 000 contrats par an avec des entreprises privées. Les secteurs clés sont l'agriculture, le transport, l'énergie et l'éducation. Les domaines de l'environnement et des télécommunications prennent également de l'importance, ainsi ont été constitué deux nouveaux fonds: le "Global Environment Facility" et "Info-Development". Les régions prioritaires sont l'Asie de l'Est, l'Amérique latine ainsi que l'Europe et l'Asie centrale.

Selon M. HUBLoue, le **domaine du conseil** présente le plus d'opportunités aux entreprises luxembourgeoises. Les appels d'offre sont publiés régulièrement dans le bulletin "**Development Business**", auquel une société peut s'abonner, et peuvent être consultés sur **Internet** (<http://www.worldbank.org>). Les entreprises ont également la possibilité de se faire enregistrer auprès de la Banque Mondiale.

Afin de faciliter l'accès des entreprises et bureaux d'études luxembourgeois à la Banque Mondiale, le gouvernement luxembourgeois a établi, en 1994, un "**Consultant Trust Fund**". Ce fonds, se chiffrant à 1,2 millions de dollars US, a été constitué pour financer prioritairement les travaux et études réalisés par des sociétés luxembourgeoises (80% du fonds sont prévus pour des consultants luxembourgeois; des sociétés de nationalité étrangère peuvent bénéficier des 20% restants).



Par la suite, Monsieur Patrice DUFOUR, Conseiller principal (Relations extérieures) au Bureau européen de la Banque Mondiale à Paris, a expliqué les procédures de sélection des consultants et les règles de passation de marchés (travaux, fournitures et/ou services).

Finalement Monsieur Marco HENNIS, Conseiller Benelux, a présenté le rôle du Bureau de la Banque Mondiale à Bruxelles.



Des séances supplémentaires d'information (participation gratuite) auront lieu au Bureau européen de la Banque Mondiale, 66 avenue d'Iéna, à Paris:

**vendredi le 4 octobre 1996**

**lundi le 2 décembre 1996**

**lundi le 24 février 1997**

**lundi le 21 avril 1997**

**lundi le 23 juin 1997**

Pour de plus amples informations sur la Banque Mondiale ou le Consultant Trust Fund, veuillez contacter la Chambre de Commerce, Mme Edith Stein, tél.: 42 39 39-316.

## pâtes alimentaires aux oeufs frais



*1922-1996 :  
L'expérience  
à votre  
service.*

**Victor CRESCENTINI & SCHMIT snc**  
L-4025 Esch-sur-Alzette  
Tél : 55 42 52 Fax : 57 02 81

## Sommet Economique 1996 Europe/Asie de l'Est

La Chambre de Commerce vous informe qu'un sommet économique Europe/Asie de l'Est aura lieu du **18-20 novembre 1996 à Hong Kong**. Eurochambres a été invité à participer comme partenaire à ce Forum Economique Mondial, qui représente un des événements annuels les plus importants dans le domaine des relations économiques Europe/Asie. Les personnes qui désirent avoir plus de renseignements sont priées de s'adresser à: Mlle Carine Hardt, tél.: 42 39 39-314, fax: 43 83 26.

## Hong Kong: Windows of Europe

Le Consulat Général de Belgique à Hong Kong vous invite à prendre connaissance du projet "Windows of Europe", mis en place et dirigé par Messieurs Alex Van Damme et Jean-Paul Cuvelier, deux hommes d'affaires belges à Hong Kong qui possèdent une longue expérience en matière d'échanges commerciaux entre l'Europe et l'Asie.

"Windows of Europe" permettra aux dirigeants de petites et moyennes entreprises, d'exposer leurs produits en permanence à l'International Trademart, un centre parmi les plus grands de Hong Kong, destiné aux foires internationales et aux conférences. Le secteur des classes moyennes en Asie s'est développé au point de devenir le plus important au plan mondial et d'offrir aux compagnies européennes d'énormes possibilités commerciales. L'Asie est le marché qui, tant pour les biens de consommation que les biens d'équipement, affichera durant les prochaines décennies, le taux de croissance économique le plus élevé au monde. C'est la raison pour laquelle les deux hommes d'affaires souhaitent encourager les responsables des PME à partager les opportunités présentes sur le marché de la capitale économique de l'Asie, en marquant leur intérêt pour ce projet. Messieurs Van Damme et Cuvelier se sont investis dans ce projet, avec beaucoup de professionnalisme, et ne doutent pas que "Windows of Europe" attirera un grand nombre de PME européennes.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à la Chambre de Commerce, Monsieur Edouard Vollmar, tél.: 42 39 39-313.

## Phare/Tacis sur Internet

Désormais les résumés de tous les appels d'offres Phare et Tacis sont disponibles sur Internet, ainsi que des informations pratiques utiles telles que les formulaires pour les manifestations d'intérêt. Dès la décision du Comité Phare, les projets sont ainsi rendus publics.

adresse Internet:  
<http://www.cec.lu/en/comm/dg1a/dg1a.html>

## Hispack'97, salon international des emballages



La Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise en Catalogne nous informe qu'elle participera au salon international des emballages qui se tiendra à Barcelone **du 3 au 7 février 1997**.

Les entreprises intéressées à participer à cet événement sont priées de contacter la:

Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise en Catalogne  
c/. Balmes, 191, 2°-6a  
08006 Barcelone  
Espagne  
tél.: 00 34 3 237 94 64  
fax: 00 34 3 237 53 93.

## Expo-Côte d'Ivoire 96

L'Ambassade de la République de Côte d'Ivoire en Belgique et le Consulat de la République de Côte d'Ivoire à Luxembourg nous informent que la Côte d'Ivoire organisera **du 7 au 17 novembre 1996**, une importante manifestation industrielle commerciale dénommée EXPO-Côte d'Ivoire 96.

Placée sous le haut parrainage du Président de la République et co-présidée par le Ministre du Commerce et le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre chargé du Plan et du Développement Industriel, cette manifestation qui a pour thème "L'entreprise et le consommateur, moteurs de la croissance économique", se tiendra au Parc des Sports de Treicheville à Abidjan. Elle rassemblera plus de 400 exposants, entreprises nationales, sous-régionales et outre-Atlantiques.

Pour de plus amples renseignements, contactez la Chambre de Commerce, Monsieur Edouard Vollmar, tél.: 42 39 39-313.

## Salon de la sous-traitance automobile VETIS '96 à Turin

Le second salon de la sous-traitance automobile VETIS '96, organisé par la Chambre de Commerce de Turin avec le soutien de la Commission des Communautés européennes et en collaboration avec d'autres organismes internationaux et nationaux aura lieu **du 19 au 22 novembre 1996**, au Centre d'Exposition de Torino Lingotto.

Lors du salon VETIS '94 toutes les grandes marques d'automobiles européennes et mondiales étaient représentées.

VETIS '94 comptait 54 constructeurs d'automobiles et producteurs de pneus et 530 fournisseurs de 24 régions différentes.

Pour le salon VETIS '96 tous les fabricants, les vendeurs et les sous-traitants d'automobiles ou de pièces d'automobiles sont invités à exposer leurs produits.

Les secteurs représentés sont les suivants: design, ingénierie, mécanique, façonnage des métaux, électronique, technologie électroniques, système de production, caoutchouc etc.

Pour obtenir plus de renseignements ou une documentation, veuillez vous adresser à la Chambre de Commerce, Monsieur Edouard Vollmar, tél.: 42 39 39-313.

## Les premières journées PME de Technologie

Près de 99,8% de toutes les entreprises en Europe sont des PME, occupant moins de 500 employés. Ces PME sont responsables pour 66% de l'emploi et 65% du rendement économique de l'Union européenne.

Le **30 et 31 octobre 1996**, la DG XII (Science, Recherche et Développement) de la Commission européenne organise les premières journées PME de Technologie. Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à:

First SME Technology Days  
ECCO - European Congress Consultants & Organizers  
27a, rue de l'Abbaye  
B-1050 BRUXELLES  
Fax: 00 32 2 640 66 97

## Les outils modernes dans le domaine routier

Les journées techniques franco-allemandes réunissent tous les deux ans les professionnels des techniques routières: bureaux d'études, administrations, entreprises, organismes de recherche des deux pays.

Les 11èmes journées sont organisées par la France (CETE de l'EST, Laboratoire de Strasbourg, avec le concours du réseau technique du ministère de l'Équipement). Elles se dérouleront le **16 et 17 octobre 1996**, au Centre International des Congrès de Metz.

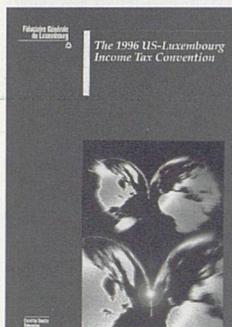
Le thème général en est: "Les outils modernes dans le domaine routier".

Trois sous-thèmes ont été retenus:

- la planification et la conception,
- la construction et l'entretien de la route,
- l'exploitation de la route.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vous adresser au CETE de L'Est, B.P. 5230, F-57076 Metz Cedex 03, tél.: 00 33 87 20 43 00.

## Fiduciaire Générale de Luxembourg- Deloitte & Touch explique la nouvelle convention contre la double imposition Etats-Unis - Luxembourg



Une brochure analysant et commentant la nouvelle convention fiscale signée le 3 avril dernier entre les Etats-Unis d'Amérique et le Grand-Duché de Luxembourg vient d'être éditée, en langue anglaise, par la Fiduciaire Générale de Luxembourg / Deloitte & Touch. Cette convention, non encore ratifiée, pourrait s'appliquer dès le 1er janvier 1997.

L'auteur de cette brochure, Jean-Pierre Winandy, réviseur d'entreprises et associé de la Fiduciaire Générale de Luxembourg, relève les changements essentiels introduits par rapport à la convention actuellement applicable (signée en 1962) et détaille leurs implications pour les entreprises et les personnes physiques résidant dans les deux pays. Le texte intégral de la nouvelle convention est reproduit en français et en anglais au sein de la brochure.

Pour obtenir gratuitement cette publication, veuillez contacter:

Mme Mylène Bastian,  
Fiduciaire Générale de Luxembourg,  
3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, tél.: 451 451.

## Nouvelles exigences de la Federal Food & Drug Administration, U.S.A.

La Chambre de Commerce a l'avantage de vous informer qu'elle vient de recevoir, de la part de la Direction de la Santé luxembourgeoise, une note relative aux nouvelles exigences de la Food and Drug Administration des Etats-Unis d'Amérique concernant les producteurs étrangers de matériel médical souhaitant vendre leurs produits aux Etats-Unis d'Amérique.

Pour recevoir une copie de la note, veuillez vous adresser à Mlle Carine Hardt, tél.: 42 39 39-314.

## Importations de certains produits de Chine - Contingents 1997

L'Office des Licences attire l'attention des importateurs sur la publication au Journal Officiel des CE n° L 155 du 28.6.96 du règlement (CE) n° 1169/96

portant modalités de gestion des contingents quantitatifs applicables en 1997 à certains produits originaires de la République Populaire de Chine.

Les produits originaires de Chine et soumis à un contingent sont repris sur une liste que vous obtiendrez auprès de:

Office des Licences,  
B.P. 113,  
L-2011 Luxembourg,  
tél.: 22 61 62, fax: 46 61 38.

## Contingents quantitatifs: Restitution des licences utilisées ou non

Depuis le début de cette année, toutes les licences relatives à des contingents quantitatifs, qu'elles soient utilisées ou non, doivent être restituées aux autorités nationales compétentes, à certaines exceptions près.

Le libellé de l'engagement de restitution des licences que vous devez souscrire fait donc désormais mention des licences utilisées (Règlement n° 738/94, article 3, paragraphe 2, point g).

Rappelons qu'en ce qui concerne le Luxembourg, il s'agit de l'instance suivante:

Office des licences  
B.P. 113  
L-2011 Luxembourg  
tél.: 22 61 62 - fax: 46 61 38

## Importation de véhicules utilitaires usagés

L'Ambassade du Royaume de Maroc a communiqué à la Chambre de Commerce la liste des véhicules utilitaires usagés pour lesquels les licences d'importation ne sont plus exigibles à compter du 20 mai 1996 (circulaire de l'Office des Changes n° 1634 du 17 mai 1996 modifiant la circulaire n° 1618 du 27 juillet 1994). En conséquence, l'importation de ces véhicules peut être effectuée sous couvert d'un engagement d'importation domicilié directement auprès d'une banque intermédiaire agréée choisie par l'importateur.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à: Mlle Carine Hardt, tél.: 42 39 39-314.

### Die Zeit des Wartens ist vorbei!

Ich will die richtige Lösung für  
meine individuellen Ansprüche!



Ob Scannen, Plotten, Falten oder Großformatkopie REGLER mit Océ-Produkten ist der Anbieter, der die persönlich richtigen Lösungen Ihnen mit den passenden Systemen und durchdachten Konzepten erarbeitet. Und mit ungewöhnlichen, kompletten Service-Angeboten arbeitet, die Sie unbedingt Kennenlernen müssen.

Nutzen Sie unser Wissen, rufen Sie uns an.

☎ (0049 6861) 920-0

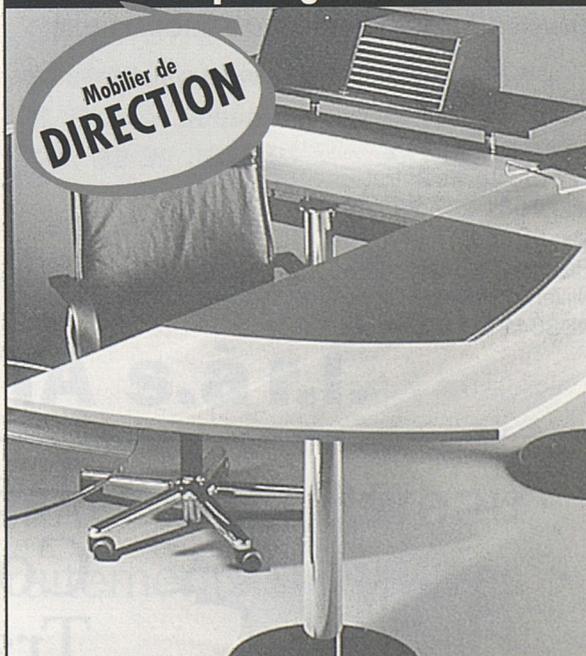
# REGLER

Büro-Centrum  
66663 Merzig, Hausbacher Straße  
Telefon (0049 6861) 920-0 · Fax 920-920  
Beratung, Verkauf, Anlieferung und Service  
in Saar-Lor-Lux-Trier-Westpfalz

Autorisierter  
BusinessPartner



### Base solide pour grandes décisions



OFFICE EQUIPMENT

# IMAC

78, route de Longwy  
L-8005 Helfent-Bertrange - G.-D. Luxembourg  
Téléphone: 45 01 55 / 45 37 45 - 1  
Fax: 44 23 72

## Conditions phyto-et zoosanitaires pour l'entrée de produits et de sous-produits d'origine végétale et animale sur le territoire péruvien

L'Ambassade du Pérou met à la disposition des membres de la Chambre de Commerce les conditions phyto-et zoosanitaires pour l'entrée de produits et de sous-produits d'origine végétale et animale sur le territoire péruvien.

Cette information a été élaborée par le Servicio Nacional de Sanidad Agraria (SENASA), du Ministère de l'Agriculture du Pérou, conformément aux normes légales en vigueur sur les conditions sanitaires agricoles du pays. Cette information qui peut être obtenue auprès de Mlle Carine Hardt, tél.: 42 39 39-314, a pour but de faciliter le flux de marchandises d'origine agricole en provenance d'autres pays.

## SKF FlexLink Systems

Leader Mondial en transport interne avec chaînes en plastique et structures d'automatisation élargit ses activités au Luxembourg et

### cherche un PARTENAIRE LUXEMBOURGEOIS

apportant une valeur ajoutée en concrétisant des projets entiers de A à Z.

Contactez:  
Mme Anita Weststrate,  
tél.: 0031 297 293 000,  
fax: 0031 297 274 784  
FlexLink Systems  
Nijverheidsweg 17b  
NL-3641 RP Mijdrecht

## Programme de jumelage avec des entreprises de la région de l'Oural

La Chambre de Commerce informe ses membres que la Commission européenne a mis à sa disposition un catalogue comprenant 39 entreprises (sélectionnées parmi un groupe de 650 sociétés), originaires de la région de l'Oural, qui ont été privatisées et qui recherchent des partenaires en Europe de l'Ouest.

Les entreprises intéressées par ce catalogue peuvent s'adresser à la Chambre de Commerce, Mme Edith Stein, tél.: 42 39 39-316.

## Opportunités de commerce avec le Portugal

Afin d'informer les entreprises luxembourgeoises sur les opportunités exceptionnelles qu'offre actuellement le marché portugais, notamment dans le cadre des grands projets en cours et en étude, la Chambre de Commerce Luso-Belgo-Luxembourgeoise en collaboration avec la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg propose d'organiser une réunion d'informations sur les nombreux projets qu'offre le Portugal durant cette période de grands travaux à réaliser dans des délais courts et impératifs.

Une liste des principaux projets est disponible à la Chambre de Commerce.

La réunion d'informations suivie d'une éventuelle rencontre avec un responsable de la Chambre portugaise, aura lieu fin novembre ou début décembre 1996 (la date reste à fixer).

Si vous souhaitez disposer de plus de précisions sur l'une ou l'autre de ces informations, prenez contact avec la Chambre de Commerce, Monsieur Edouard Vollmar, tél.: 42 39 39-313.

The NEW

## Tree Top Computer & Business Training Academy™

Nos formations en groupe et individuelles pour tous les niveaux sont offertes chaque jour, du lundi au samedi, du matin au soir en Luxembourgeois, Français, Allemand et Anglais.

### New Address:

3, rue du Fort Rheinsheim • L-2419 Luxembourg/Belair • Tel.: 45 26 37 • Fax: 45 26 38

Info Center: Bâtiment 6 • 4, rue des Joncs • L-1818 Howald • Tel.: 49 46 71 • Fax 49 69 29

## Propositions d'affaires

### Kooperation/Coopération

- 1) Saarländisches Unternehmen sucht Vertriebspartner für ein neuentwickeltes Feuerschutzmittel für Luxemburg.
- 2) Kleines saarländisches Unternehmen im Bereich Funk- und Nachrichtentechnik bietet:
  - Unternehmen der Baubranche bei Auslandsprojekten seine Dienstleistung vor Ort an;
  - Lösungsvorschläge von neuen oder bestehenden Funkanlagen, Wartungs- und Serviceleistungen.
- 3) Saarländisches Unternehmen sucht Kooperationspartner für die Herstellung und den Vertrieb einer Kombi-Box für die Unterbringung von Kosmetik- und Frisurartikeln, verwendbar in Badezimmern, Wohnmobilen, Wochenendhäusern.
- 4) Saarländisches Unternehmen, Import / Export von Geschenkartikeln aus Ägypten, sucht Geschäftspartner in derselben Branche.

### Vertretung/Représentation

- 5) Fabricant-distributeur de sacs papier, sacs présentoirs géants, cubes, pochettes, boîtes pliantes spécialisé dans les produits cosmétiques de luxe, recherche représentant exclusif.

En cas d'intérêt, veuillez vous adresser au: Service du Commerce Extérieur de la Chambre de Commerce, Monsieur Edouard Vollmar, tél.: 42 39 39-313.

Par ailleurs la Chambre de Commerce tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises une série de propositions d'affaires, de propositions de partenariats et de coopération pour consultation. Pour tout renseignement, veuillez contacter: Mme Viviane Hoor, tél.: 42 39 39-315.

## Roumanie:

### Catalogue des entreprises à privatiser Foire internationale en octobre



Dans le cadre du programme de privatisations en Roumanie, l'ambassade de Roumanie tient à la disposition des entreprises intéressées un catalogue comprenant des informations sur 400 entreprises à privatiser.

L'ambassade nous informe également que la Foire Internationale de Bucarest aura lieu **du 7 au 12 octobre 1996**. Les exposants relèvent

du domaine de l'industrie mécanique, électronique, chimique, des télécommunications, de la recherche et des services.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez contacter l'ambassade de Roumanie: Monsieur Nicolae Iordan-Constatinescu, tél.: 45 51 51, fax: 45 51 63.

**En cas de changement d'adresse,**

**veuillez bien  
nous en informer!**

**CHAMBRE DE COMMERCE**

**L-2981 Luxembourg**

**M. Francis Schütz**

**Tél.: 42 39 39-252**

**Fax: 43 83 26**

## LUXCOMPTA s.à r.l.

Travaux de Comptabilité et de Bureau  
Déclarations fiscales – Traitements et Salaires



25, rue de la Libération

**L-8245 MAMER – Tél.: 31 08 27**

## Messen und Ausstellungen Oktober 1996

### **CAPTEURS**

1.-3.10.1996 – Paris (F)  
Ausstellung für Meßsensoren  
Tel.: 0033 1 49685100

### **FORUM MESURE/TEST ELECTRONIQUE**

1.-3.10.1996 – Paris (F)  
Fachmesse für elektronische  
Meßtechnik  
Tel.: 0033 1 49685100

### **OPTP-PHOTONIQUE**

1.-3.10.1996 – Paris (F)  
Ausstellung für Optik, Elektrooptik  
und Lasertechnologie  
Tel.: 0033 1 49685100

### **PHYSIQUE**

1.-3.10.1996 – Paris (F)  
Physik-Ausstellung im Rahmen der  
Woche für Elektronik und Physik  
Tel.: 0033 1 49685100

### **SOLUTIONS ELECTRONIQUES**

1.-3.10.1996 – Paris (F)  
Ausstellung für Problemlösungen  
in Elektronik, Elektrotechnik und  
Informatik  
Tel.: 0033 1 49685100

### **BATIMAT INDUSTRIE**

1.-4.10.1996 – Paris (F)  
Internationale Ausstellung für  
Industriebauten und Ausrüstung  
Tel.: 0049 211 901910

### **dB**

1.-4.10.1996 – Paris (F)  
Internationale Ausstellung für  
Lärmschutz in Gebäuden und im  
Straßenbau  
Tel.: 0049 211 901910

### **EXPOPROTECTION**

1.-4.10.1996 – Paris (F)  
Internationale Ausstellung für  
Objekt- und Personenschutz  
Tel.: 0049 211 901910

### **FEU**

1.-4.10.1996 – Paris (F)  
Internationale Ausstellung für  
Brandbekämpfung und Rettung  
Tel.: 0033 1 47565000

### **ASIA PACIFIC LEATHER FAIR**

1.-4.10.1996 – Hong Kong (HK)  
Internationale Fachmesse für  
Ledermoden  
Tel.: 00852 28276211

### **SIMET**

1.-5.10.1996 – Brunn (CS)  
Internationale Ausstellung  
für das Handwerk  
Tel.: 0042 5 41151111

### **WOOD-TEC**

1.-5.10.1996 – Brunn (CS)  
Internationale Ausstellung von  
Maschinen, Werkzeugen,  
Materialien und Einrichtungen für  
die Holzverarbeitende Industrie  
Tel.: 0042 5 41151111

### **CERSAIE**

1.-6.10.1996 – Bologna (I)  
Internationale Messe für Bauke-  
ramik und Badezimmereinrichtungen  
Tel.: 0039 536 804585

### **IFMA**

2.-6.10.1996 – Köln (D)  
Internationale Fahrrad- und  
Motorradausstellung  
Tel.: 0049 221 8210

### **Dienstleistungen und Versorgungsbedarf für den Buchhandel**

2.-7.10.1996 – Frankfurt/Main (D)  
Ausstellung Dienstleistungen und  
Versorgungsbedarf für den  
Buchhandel  
Tel.: 0044 1708 340059

### **FBM**

2.-7.10.1996 – Frankfurt/Main (D)  
Frankfurter Buchmesse  
Tel.: 0049 69 2102227

### **SIGN ESPANA**

3.-5.10.1996 – Barcelona (E)  
Fachmesse für die Beschil-  
derungsbranche und Werbetechnik  
Tel.: 0034 3 4150222

### **ModaMilano -**

### **Modit/Milanovendemoda**

3.-6.10.1996 – Mailand (I)  
Internationale Vorführung von  
Damenkollektionen  
Tel.: 0039 2 349841

### **MONDIAL**

### **DE L'AUTOMOBILE**

3.-13.10.1996 – Paris (F)  
Internationale Automobilausstellung  
Tel.: 0033 1 47233940

### **MODACALZADO**

4.-6.10.1996 – Madrid (E)  
Fachmesse für Schuhe,  
Lederbekleidung und  
Kleinlederwaren  
Tel.: 0041 61 2819195

### **INDIGO**

4.-7.10.1996 – Paris (F)  
Internationale Design-Ausstellung  
Textilien, Bekleidung, Tapeten  
Tel.: 0033 20637832

### **MOD'AMONT**

4.-7.10.1996 – Paris (F)  
Fachmesse für Modezubehör  
Tel.: 0033 1 44151515

### **PREMIERE VISION**

4.-7.10.1996 – Paris (F)  
Ausstellung für Bekleidungsstoffe  
Tel.: 0033 72606500

### **InterOldie**

5.-6.10.1996 – Saarbrücken (D)  
Internationale Verkaufsmesse für  
Klassische Automobile und  
Motorräder  
Tel.: 0049 681 376437

### **Mineralien, Fossilien und Gemmen**

5.-6.10.1996 – Genf (CH)  
Internationale Börse für Mineralien,  
Fossilien und Gemmen  
Tel.: 0041 22 7932866

### **EURO DIVING**

5.-7.10.1996 – München (D)  
Internationale Fachmesse für  
Tauch- und Wassersport  
Tel.: 0049 89 51070

### **NORDBACK**

5.-8.10.1996 – Hannover (D)  
Fachmesse für das Bäcker- und  
Konditorenhandwerk  
Tel.: 0049 511 890

**Luxemburger**
**Internationale Messe**

5.-13.10.1996 – Luxembourg (L)  
 Internationale Herbstmesse  
 Tel.: 43 99 1

**Commodities Fair**

15.-30.10.96 – Guangzhou (Chine)  
 Foire de marchandises  
 Tel.: 0086 20 86665846

**SECURITY**

8.-11.10.1996 – Essen (D)  
 Internationale Sicherheits-  
 Fachmesse mit Kongreß  
 Tel.: 0049 201 72440

**Internet Forum Europe**

9.-11.10.1996 – Frankfurt/Main (D)  
 Internationale Ausstellung und  
 Konferenz  
 Tel.: 0049 6173 2852

**IDENT**

9.-11.10.1996 – Stuttgart (D)  
 Internationale Fachmesse  
 für Identifikationstechnologien  
 in Materialfluß, Logistik,  
 Produktion, Handel und  
 Dienstleistung  
 Tel.: 0049 711 25890

**AVITEC**

10.-12.10.1996 – Frankfurt/Main (D)  
 Ausstellung für audiovisuelle  
 Installationstechnik  
 Tel.: 0049 611 951660

**IKK**

10.-12.10.1996 – Nürnberg (D)  
 Internationale Fachmesse Kälte-  
 Klimatechnik  
 Tel.: 0049 911 86060

**SouvenirPresentFestival**

12.-14.10.1996 – Nürnberg (D)  
 Internationale Fachmesse  
 Souvenir, Geschenk, Vereins-  
 Fest- und Werbepartikel  
 Tel.: 0049 911 8606228

**InnoTrans**

15.-18.10.1996 – Berlin (D)  
 Internationale Fachmesse  
 für Verkehrstechnik, Innovative  
 Komponenten, Fahrzeuge  
 und Systeme  
 Tel.: 0049 30 30380

**MICROTECNIC**

15.-18.10.1996 – Frankfurt/Main (D)  
 Internationale Fachmesse für  
 Fertigungsmeßtechnik und  
 Qualitätssicherung  
 Tel.: 0041 1 8256363

**FAKUMA**

15.-19.10.1996 – Friedrichshafen (D)  
 Internationale Fachmesse für  
 Kunststoffverarbeitung  
 Tel.: 0049 7025 92060

**ORGATEC**

15.-20.10.1996 – Köln (D)  
 Internationale Fachmesse für  
 Büroeinrichtung und IFCOM -  
 Anwendermesse für Information  
 und Kommunikation  
 Tel.: 0049 221 8210

**PUMPS & VALVES**

16.-18.10.1996 – Antwerpen (B)  
 Ausstellung für Pumpen, Ventile,  
 Dichtungen und Dienstleistungen  
 Tel.: 0032 3 3540880

**PROseg**

16.-18.10.1996 – Paris (F)  
 Fachmesse für Gebäudeverwaltung  
 Tel.: 0033 1 30533435

**SIF**

16.-19.10.1996 – Valencia (E)  
 Internationale Franchise-  
 Ausstellung  
 Tel.: 0049 221 764016

**SPIEL**

17.-20.10.1996 – Essen (D)  
 Internationale Spieltage  
 Tel.: 0049 228 342273

**ART MATE**

17.-20.10.1996 – Leipzig (D)  
 Fachausstellung für Grafik-,  
 Künstler- und Hobbymaterial  
 Tel.: 0049 341 6780

**MODELL & HOBBY  
 + ART MATE**

17.-20.10.1996 – Leipzig (D)  
 Ausstellung für Modellbau,  
 Modelleisenbahn und kreatives  
 Gestalten  
 Tel.: 0049 341 6780

**SCHÖNER WOHNEN**

17.-21.10.1996 – Luzern (CH)  
 Ausstellung für Möbel und exklu-  
 sive Einrichtungsideen  
 Tel.: 0041 41 4206766

**ÖMM**

18.-20.10.1996 – Graz (A)  
 Österreichische Musikmesse -  
 Fachmesse für Musiker,  
 Veranstalter, Verlage, Instrumente  
 und Tonträger  
 Tel.: 0043 316 80880

**SMAU**

18.-22.10.1996 – Mailand (I)  
 Internationale Ausstellung für  
 Information und Kommunikation  
 Tel.: 0049 221 483098

**SIAL**

20.-24.10.1996 – Paris (F)  
 Internationale  
 Nahrungsmittelausstellung  
 Tel.: 0033 1 42894687

**EXPOANALITICA  
 + BIOCIENCIA**

20.-25.10.1996 – Barcelona (E)  
 Internationale Fachmesse für  
 Analytik, Chemotechnik und  
 Biotechnologie  
 Tel.: 0034 3 2332000

**PLW**

21.-22.10.1996 – Pirmasens (D)  
 Pirmasenser Lederwoche  
 International  
 Tel.: 0049 6331 64041

**MITCAR**

21.-24.10.1996 – Paris (F)  
 Internationale Ausstellung für  
 Bus- und Autotourismus  
 Tel.: 0033 1 41299668

**SYSTEMS**

21.-25.10.1996 – München (D)  
 Internationale Fachmesse für  
 Informationstechnologie und  
 Telekommunikation mit Kongress  
 Tel.: 0049 89 51070

**TAX FREE**

21.-25.10.1996 – Cannes (F)  
 Weltausstellung für steuerfreie  
 Produkte  
 Tel.: 0033 1 47377438

**EQUIP'MAG**

21.-25.10.1996 – Paris (F)  
 Internationale Fachmesse  
 für Ladeneinrichtung  
 Tel.: 0033 1 49685100

### **IPA/GIA**

21.-25.10.1996 – Paris (F)  
 Internationale Fachmesse  
 Geräte und Ausrüstungen  
 für die Nahrungsmittelindustrie  
 Tel.: 0033 1 49685100

### **IPA/MATIC**

21.-25.10.1996 – Paris (F)  
 Internationale Fachmesse  
 Ausrüstungen und  
 Technologien  
 für die Fleischwirtschaft  
 Tel.: 0033 1 49685100

### **IPA/SIEL**

21.-25.10.1996 – Paris (F)  
 Internationale Ausstellung  
 für Molkereitechnik,  
 Geräte und Verfahren  
 für Flüssig- und  
 Halbflüssigprodukte  
 Tel.: 0033 1 49685100

### **IFEST**

22.-25.10.1996 – Gent (B)  
 Internationale Fachmesse  
 für Umwelt- und  
 Arbeitsschutztechnologien  
 Tel.: 0032 9 2419325

### **Pollutec**

22.-25.10.1996 – Lyon (F)  
 Internationale Fachmesse  
 für Umwelttechnik  
 Tel.: 0049 211 901910

### **Euro-BLECH**

22.-26.10.1996 – Hannover (D)  
 Internationale Technologiemesse  
 für Blechbearbeitung  
 Tel.: 0044 1707 275641

### **EQUIPLAST**

22.-26.10.1996 – Barcelona (E)  
 Internationale Ausstellung  
 für die Kunststoff- und  
 Gummi-Industrie  
 Tel.: 0034 3 2332000

### **EUROSURFAS**

22.-26.10.1996 – Barcelona (E)  
 Internationale Ausstellung für  
 Oberflächenbehandlung  
 Tel.: 0034 3 2332000

### **MATELEC**

22.-26.10.1996 – Madrid (E)  
 Internationale Fachmesse  
 für Elektrifizierung, Material  
 und Zubehör für  
 Elektroinstallationen  
 Tel.: 0034 1 7225000

### **LUXE PACK**

23.-26.10.1996 – Monte Carlo (MC)  
 Internationale Ausstellung für die  
 Verpackung von Luxusgütern  
 Tel.: 0033 74734233

### **EXPOPHARM**

24.-27.10.1996 – Leipzig (D)  
 Internationale Pharmazeutische  
 Fachmesse  
 Tel.: 0049 6196 928401

### **THE SUNDAY TIMES FESTIVAL**

24.-27.10.1996 – London (GB)  
 Internationale Wein- und  
 Delikatessenmesse  
 Tel.: 0044 171 5716600

### **Marmor**

24.-28.10.1996 – Verona (I)  
 Internationale Ausstellung für  
 Marmor, Maschinen und  
 Ausrüstung für die Marmorindustrie  
 Tel.: 0049 2233 16453

### **IPA**

25.-27.10.1996 – Sindelfingen (D)  
 Internationale Briefmarkenbörse  
 Tel.: 0049 7031 7910

### **SILMO PARIS**

25.-28.10.1996 – Paris (F)  
 Internationale Fachmesse für  
 Brillen und Augenoptik  
 Tel.: 0033 1 49096000

### **COSMETIC MÜNCHEN**

26.-27.10.1996 – München (D)  
 Internationale Herbstmesse für  
 Kosmetik  
 Tel.: 0049 8661 1224

### **CARAVANING**

26.10.-3.11.1996 – Brüssel (B)  
 Internationale Fachmesse für  
 Wohnwagen und Motorhomes  
 Tel.: 0032 2 3802121

### **SIAM**

26.10.-11.11.1996 – Charleroi (B)  
 Internationale Ausstellung für  
 Haushaltsartikel  
 Tel.: 0032 71 209968

### **HOGATEC**

27.-31.10.1996 – Düsseldorf (D)  
 Internationale Messe Hotellerie,  
 Gastronomie,  
 Gemeinschaftsverpflegung  
 Tel.: 0049 211 456001

### **Mifed**

27.10.-1.11.1996 – Mailand (I)  
 Internationaler Markt für Film  
 und Fernsehen  
 Tel.: 0039 2 49971

### **CARTES**

29.-30.10.1996 – Paris (F)  
 Internationales Forum  
 für Plastikkarten  
 Tel.: 0033 1 49685100

### **CPhi**

29.-31.10.1996 – Turin (I)  
 Internationale Ausstellung und  
 Konferenz für Pharmazeutische  
 Zusätze  
 Tel.: 0031 3465 7377

### **InterAuto**

29.-31.10.1996 – Amsterdam (NL)  
 Internationale Ausstellung für  
 die Innenausstattung von  
 Kraftfahrzeugen  
 Tel.: 0044 1923 228577

### **HOUT**

29.10.-2.11.1996 – Rotterdam (NL)  
 Internationale Messe für  
 Holz- und Kunststoffbearbeitung  
 Tel.: 0031 10 4814144

### **IENA**

30.10.-3.11.1996 – Nürnberg (D)  
 Internationale Ausstellung  
 Ideen-Erfindungen-Neuheiten  
 Tel.: 0049 911 86070

### **Gastronomie**

31.10.-11.11.1996 – Dijon (F)  
 Internationale Messe und  
 Gastronomieausstellung  
 Tel.: 0033 80773900

**Für weitere Auskünfte  
 steht die Handelskammer  
 Ihnen gerne zur Verfügung  
 (Mme Viviane Hoor, Tel.:  
 42 39 39-315).  
 Um kurzfristigen Änderun-  
 gen der Ausstellungs-  
 termine Rechnung zu  
 tragen, sollten Sie sich  
 diese vom Organisator  
 vor Ihrer Abfahrt bestäti-  
 gen lassen.**

## Ventes sous forme de liquidations

Les ventes sous forme de liquidations telles qu'elles ont été autorisées par le Ministère des Classes Moyennes sur la base de l'article 8 de la loi du 27 novembre 1986 réglant certaines pratiques commerciales et sanctionnant la concurrence déloyale. Situation au 15/08/96.

### **BIFF CONFORT S.à.r.l.**

L-4936 Bascharage/Biff  
c5036/95  
23/09/1995 - 22/09/1996  
Cessation totale

### **BOUDOIR ROSE S.à.r.l.**

26-28, rue de Luxembourg  
L-6450 Echternach  
c6000/96  
15/03/1996 - 14/03/1997  
Cessation totale

### **BOUTIQUE MILADY S.à.r.l.**

4-10, boulevard d'Avranches  
L-1160 Luxembourg  
c5098/96  
23/05/1996 - 22/05/1997  
Cessation totale

### **BOUTIQUE MEKNES S.à.r.l.**

41, avenue de la Gare  
L-1611 Luxembourg  
c6006/96  
23/03/1996 - 22/03/1997  
Cessation totale

### **CHAUSSURES SCHOMER S.A.**

18-20, avenue de la Gare  
L-4131 Esch/Alzette  
c5095/96  
17/02/1996 - 16/02/1997  
Cessation totale

### **COLISEE PRET A PORTER**

### **RENE KIEFFER S.à.r.l.**

14, avenue de la Gare  
L-4131 Esch-sur-Alzette  
c6018/96  
16/03/1996 - 15/03/1997  
Cessation totale

### **DESPELER Mireille**

26, rue Massen  
L-9907 Troisvierges  
c5072/95  
13/11/1995 - 12/11/1996  
Cessation totale

### **DIGITAL AUTO RADIO S.à.r.l.**

313, route d'Arlon  
L-8011 Strassen  
c6057/96  
25/05/1996 - 24/08/1996  
Déménagement:  
320, route d'Arlon, L-1150 Strassen

### **FABER Paul**

36, Grand'rue  
L-9240 Diekirch  
c6064/96  
29/06/1996 - 28/09/1996  
Transformation immobilière

### **GRILLI Giovanni**

111-113, rue de l'Alzette  
L-4011 Esch-sur-Alzette  
c5056/95  
18/10/1995 - 17/10/1996  
Cessation totale

### **HEUSKIN Pierre**

51, rue G.D. Charlotte  
L-7520 Mersch  
c6015/96  
01/03/1996 - 28/02/1997  
Cessation totale

### **HOFFMANN Rodolphe**

61, avenue de la Liberté  
L-4601 Differdange  
c5001/95  
01/10/1995 - 30/09/1996  
Cessation totale

### **HOLTZ Eugénie épouse Diederich**

23, rue Joseph Wester  
L-4349 Esch/Alzette  
c5079/95  
01/12/1995 - 30/11/1996  
Cessation totale

### **HOME DESIGN s.e.c.s.**

13, rue Guillaume  
L-9046 Ettelbruck  
c5066/95  
22/11/1995 - 21/11/1996  
Cessation totale

### **JUNG Félicie**

81, Grand'rue  
L-1661 Luxembourg  
c6052/96  
15/05/1996 - 14/05/1997  
Cessation totale

### **KRIER Cathérine**

13, rue de l'Eglise  
L-6186 Gonderange  
c5057/95  
18/11/1995 - 17/11/1996  
Cessation totale

### **LA MAISON DU SON S.à.r.l.**

40, avenue de la Gare  
L-4130 Esch/Alzette  
c6011/96  
01/03/1996 - 28/02/1997  
Cessation totale

### **LAETITIA S.à.r.l.**

27, avenue de la Gare  
L-1611 Luxembourg  
c6030/96  
22/05/1996 - 21/05/1997  
Cessation totale

### **LANNERS Jean**

56, avenue de la Liberté  
L-1940 Luxembourg  
c6009/96  
01/03/1996 - 28/02/1997  
Cessation totale

### **LAUER-GARCIA SOTO Juliana**

22, rue Nothomb  
L-2232 Luxembourg  
c5070/95  
02/11/1995 - 01/11/1996  
Cessation totale

### **MAISON DE LAINE EWEN S.à.r.l.**

23, rue St. Sébastien  
L-3752 Rumelange  
c5012/95  
01/10/1995 - 30/09/1996  
Cessation totale

### **MARELLI Edouard & Cie s.e.c.s.**

39, avenue de la Gare  
L-1611 Luxembourg  
c5018/95  
14/09/1995 - 13/09/1996  
Cessation totale

### **MEHRABKHANI Abbas**

21, avenue de la Faïencerie  
L-1510 Luxembourg  
c5024/95  
10/09/1995 - 09/09/1996  
Cessation totale

### **MEHRABKHANI Abbas**

14, rue de la Libération  
L-4210 Esch/Alzette  
c5024/95  
10/09/1995 - 09/09/1996  
Cessation totale

### **MEUNIER Raymond**

6-8, rue 1900  
L-2157 Luxembourg  
c6059/96  
28/05/1996 - 27/05/1997  
Cessation totale

**MJ COLLECTIONS S.A.**

5, rue de l'Alzette  
L-4011 Esch-sur-Alzette  
c6049/96  
14/05/1996 - 13/05/1997  
Cessation totale

**MODES BRIGIT S.à.r.l.**

15, avenue G.D. Charlotte  
L-3440 Dudelange  
c6031/96  
25/05/1996 - 24/05/1997  
Cessation totale

**MONVILLE Jean René**

27, Grand'rue  
L-6630 Wasserbillig  
c6037/96  
04/05/1996 - 03/05/1997  
Cessation totale

**MULLER Jules**

5, rue des Ecoles  
L-3461 Dudelange  
c5060/95  
28/10/1995 - 27/10/1996  
Cessation totale

**NOUVEAU TOMCAT S.à.r.l.**

1, place de Paris  
L-2314 Luxembourg  
c6066/96  
29/06/1996 - 28/06/1997  
Cessation totale

**NOUVEAUX MEUBLES**

**ARCADES S.à.r.l.**

141, route de Trèves  
L-6940 Niederanven  
c5080/95  
01/12/1995 - 30/11/1996  
Cessation totale

**NOUVELLE HECRO II S.à.r.l.**

33, rue Michel Rodange  
L-4660 Differdange  
c5052/95  
02/12/1995 - 01/12/1996  
Cessation totale

**ORIENT EXCLUSIVITE S.à.r.l.**

Centre Commercial BRICOBOIS  
Niederanven  
c5050/95  
21/10/1995 - 20/10/1996  
Cessation totale

**PARK MUSIC S.à.r.l.**

2, rue Philippe II  
L-2340 Luxembourg  
c6028/96  
06/04/1996 - 05/04/1997  
Cessation totale

**PARK MUSIC S.à.r.l.**

13, avenue Monterey  
L-2163 Luxembourg  
c6028/96  
06/04/1996 - 05/04/1997  
Cessation totale

**QUELLE S.à.r.l.**

90A, rue de Strasbourg  
L-2560 Luxembourg  
c6033/96  
29/04/1996 - 28/04/1997  
Cessation totale

**SCHNEIDER Margot**

66, rue des Légionnaires  
L-3780 Tétange  
c6034/96  
25/05/1996 - 24/08/1997  
Cessation totale

**SCHROELL André**

9, rue du Fossé  
L-1536 Luxembourg  
c5025/95  
15/09/1995 - 14/09/1996  
Cessation totale

**SHIRTLAND**

**LUXEMBOURG S.à.r.l.**

60, Grand'rue  
L-1660 Luxembourg  
c6053/96  
28/05/1996 - 27/05/1997  
Cessation totale

**SONNTAG Renée**

49, boulevard G.D. Charlotte  
L-1331 Luxembourg  
C5031/95  
20/09/1995 - 19/09/1996  
Cessation totale

**SPORTIV MODE**

**MASCULINE S.à.r.l.**

22, Grand'rue  
L-1660 Luxembourg  
c5099/96  
17/02/1996 - 16/02/1997  
Cessation totale

**SPORTS 59 S.à.r.l.**

59, Grand'rue  
L-1661 Luxembourg  
c6038/96  
23/04/1996 - 22/04/1997  
Cessation totale

**SPUERBEX S.à.r.l.**

21, rue Chimay  
L-1333 Luxembourg  
c6045/96  
13/05/1996 - 14/05/1997  
Cessation totale

**THILL Jean Pierre**

134, boulevard de la Pétrusse  
L-2330 Luxembourg  
c6069/96  
29/06/1996 - 28/06/1997  
Cessation totale

**THILL MARIE**

119, avenue de Luxembourg  
L-4940 Bascharage  
c6050/96  
17/05/1996 - 16/05/1997  
Cessation totale

**THILLENS-SCHMIT Colette**

7, place des Tilleuls  
L-9575 Wiltz  
c6016/96  
27/05/1996 - 26/05/1997  
Cessation totale

**TIMMY BOUTIQUE S.à.r.l.**

47, avenue de la Gare  
L-1611 Luxembourg  
c6070/96  
15/07/1996 - 14/07/1997  
Cessation totale

**TROEMEL Manfred**

24, rue du Moulin  
L-4251 Esch-sur-Alzette  
c6058/96  
15/07/1996 - 14/07/1997  
Cessation totale

**VIVANE Bruna**

86, route de Luxembourg  
L-4940 Bascharage  
c5034/95  
02/01/1996 - 01/01/1997  
Cessation totale

**WIETOR Monique**

6, boulevard de Verdun  
L-2670 Luxembourg  
c6029/96  
06/04/1996 - 05/04/1997  
Cessation totale

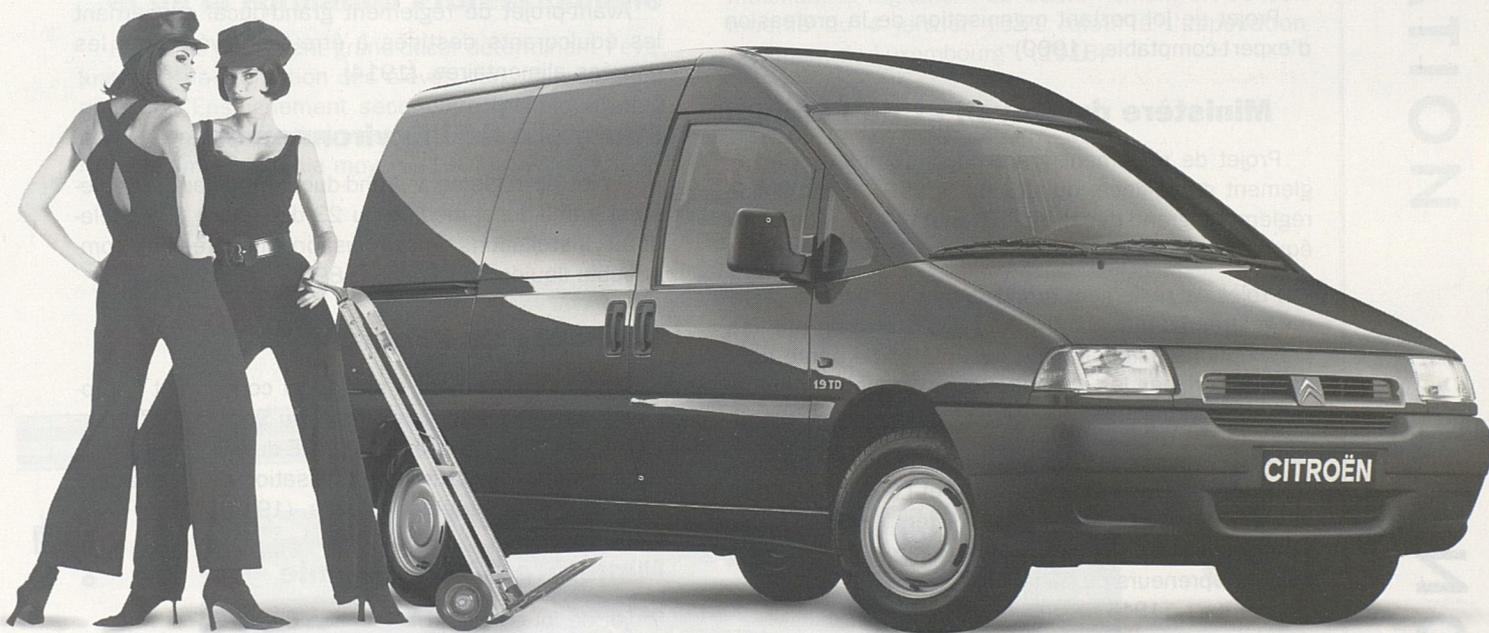
**ZITA MODES S.à.r.l.**

90, Grand'rue  
L-9051 Ettelbruck  
c6018/96  
16/03/1996 - 15/03/1997  
Cessation totale



# Jumpy.

## Le nouveau prêt-à-porter de Citroën.



**4m<sup>3</sup>, charge utile 740 kg.**

Plus de volume, oui. Un camion, non. La solution?

Le nouveau Citroën Jumpy. Avec son volume de 4 m<sup>3</sup>, ses 740 kg de charge utile conducteur non compris, une hauteur intérieure de 1,4 m et une

largeur entre les passages de roues de 1,22 m, il se taille une belle place parmi les véhicules utilitaires.

Le Citroën Jumpy est également conçu comme une berline. Il en possède l'élégance, le confort et le niveau d'équipement.

**Prix: 519.520 F**

Vous n'imaginez pas tout ce que Citroën peut faire pour vous.

**CITROËN JUMPY**

**Etoile Garage**

L-2557 Luxembourg - 40.22.66

**Etoile Garage**

L-4026 Esch-sur-Alzette - 55.01.55

**Etoile Garage**

L-2663 Senningerberg - 34.01.67

**Garage Clerbaut**

L-5481 Wormeldange - 76.82.65

**Garage Kappweiler et Kramp**

L-7531 Mersch - 32.96.46

**Garage Lahyr**

L-5750 Frisange - 66.10.06

**Garage Neugebauer**

L-8422 Steinfort - 39.00.29

**Garage Weidig**

L-3515 Dudelange - 51.91.90

**Garage des 3 Frontières**

L-4702 Petange - 65.10.10

## Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

### Ministère des Classes Moyennes et du Tourisme

Projet de règlement grand-ducal déterminant le montant, les modalités et l'utilisation de la garantie financière prévue à l'article 6 de la loi du 14 juin 1994 portant règlement des conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours et portant transposition de la directive du 13 juin 1990 concernant les voyages, vacances et circuits à forfait. (1898)

Projet de loi portant organisation de la profession d'expert-comptable. (1909)

### Ministère du Travail et de l'Emploi

Projet de règlement grand-ducal complétant le règlement grand-ducal du 28 mars 1995 modifiant le règlement grand-ducal du 10 août 1992 relatif aux équipements de protection individuelle (EPI) (1906)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 04/11/1994 concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé pour l'utilisation par les travailleurs au travail d'équipements de travail. (1908)

Convention collective de travail pour le bâtiment conclue entre les syndicats OCB-L et LCGB, d'une part et la Fédération des entreprises luxembourgeoises de construction et de génie civil, ainsi que le Groupement des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics, d'autre part. (1911)

Projet de loi portant approbation de la convention européenne relative au statut juridique du travailleur migrant signée à Strasbourg, le 24 novembre 1977. (1917)

### Ministère des Transports

Projet de règlement grand-ducal concernant les conditions minimales à remplir par les navires à destination des ports maritimes de la Communauté ou en sortant et transportant des marchandises dangereuses ou polluantes. (1897)

Projet de règlement grand-ducal transposant la directive 94/57/CE établissant des règles et normes communes concernant les organismes habilités à effectuer l'inspection et la visite des navires et les activités pertinentes des administrations maritimes. (1910)

Avant-projet de règlement grand-ducal portant exécution de Directives des C.E. relatives à la réception des véhicules à moteur et de leurs remorques ainsi que des tracteurs agricoles et forestiers à roues. (1915)

### Ministère de la Santé

Projet de règlement grand-ducal relatif aux substances visées aux tableaux III et IV de la Convention sur les substances psychotropes, faite à Vienne, le 21 février 1971. (1903)

Avant-projet de règlement grand-ducal relatif à l'indication sur l'étiquetage de certaines denrées alimentaires, d'autres mentions obligatoires que celles prévues dans le règlement grand-ducal modifié du 16 avril 1992 concernant l'étiquetage et la présentation de denrées alimentaires ainsi que la publicité faite à leur égard. (1904)

Projet de règlement ministériel portant établissement d'un inventaire et d'une nomenclature commune des ingrédients employés dans les produits cosmétiques. (1913)

Avant-projet de règlement grand-ducal concernant les édulcorants destinés à être employés dans les denrées alimentaires. (1914)

### Ministère de l'Environnement

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 23 décembre 1987 relatif aux installations de combustion alimentées en combustible liquide ou gazeux. (1895)

### Ministère de l'Energie

Projet de règlement grand-ducal concernant l'abrogation du règlement grand-ducal du 9 mars 1979 portant application de la directive CEE du 13 février 1975 concernant la limitation de l'utilisation de gaz naturel dans les centrales électroniques. (1912)

### Ministère de l'Économie

Projet de loi portant modification des lois

- les droits d'auteurs du 29 mars 1972 telle que modifié par la loi du 24 avril 1995 sur les programmes d'ordinateur et
- la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion ("droits voisins") du 23.9.1975 en ce qui concerne la durée de protection. (1905)

Projet de loi portant modification de la loi du 27 juillet 1993 ayant pour objet

1. le développement et la diversification économiques;
2. l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie. (1901)

### Ministère des Finances

Projet de loi portant introduction d'une bonification d'impôt sur le revenu en cas d'embauchage de chômeurs. (1896)

Projet de loi relative à la surveillance des marchés d'actifs financiers. (1902)

**Ministère de la Famille**

Projet de loi sur la promotion des droits de l'enfant et la protection sociale de l'enfance

Projet de règlement grand-ducal

- a) portant organisation des missions de protection sociale de l'enfance
- b) portant modification du règlement grand-ducal du 3 septembre 1995 instituant un institut d'enseignement socio-éducatif auprès des centres socio-éducatifs de l'Etat
- c) autorisant la création et l'exploitation d'une banque de données des enfants placés hors de leur milieu familial. (1900)

**Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle**

Projet de règlement grand-ducal déterminant l'évaluation et la promotion des élèves dans le cycle inférieur de l'Enseignement secondaire technique ainsi que les conditions d'admission aux classes des différents régimes du cycle moyen. (1907)

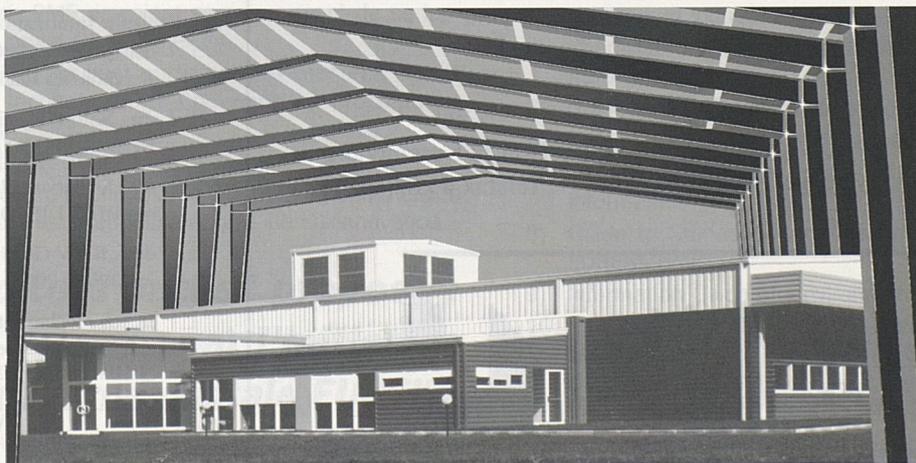
**Chambre des Députés**

Proposition de loi 4062 portant modification

- 1) de la loi modifiée du 9 décembre 1970 portant réduction et réglementation de la durée du travail des ouvriers occupés dans les secteurs public et privé de l'économie
- 2) de la loi modifiée du 7 juin 1937 ayant pour objet la réforme de la loi du 31 octobre 1919 portant règlement légal du louage de service des employés privés (1899)

**Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural**

Projet de règlement du Gouvernement en Conseil modifiant le règlement du Gouvernement en Conseil modifié du 4 janvier 1991 relatif à l'appellation "Crémant de Luxembourg". (1916)



**Constructions de qualité, réalisées sur place avec nos partenaires ASTRON**



**Building Systems**

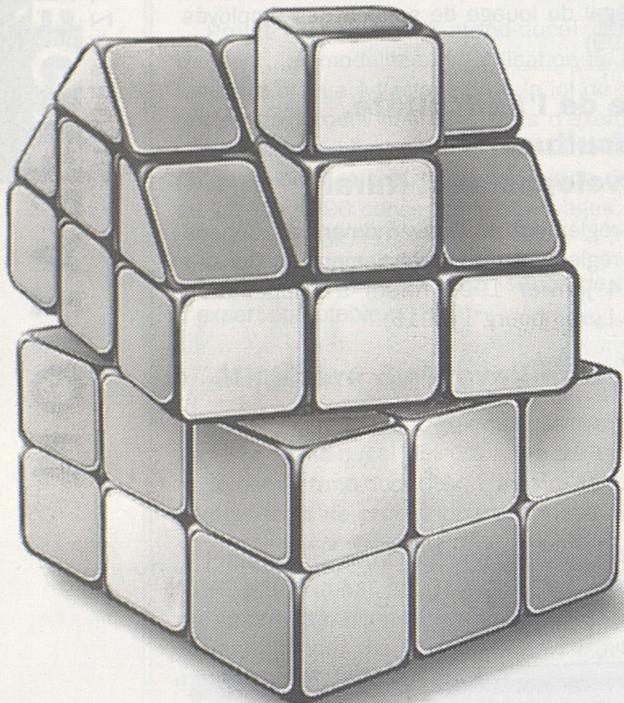
*Les bâtisseurs de qualité*

Contactez votre bâtisseur-ASTRON local ou Commercial Intertech S.A.  
L-9202 Diekirch, Luxembourg  
Tél. 8 02 91-1 Fax: 80 34 66



# BHW DISPO 2000

## Das Rücklagenkonto. Jetzt und in Zukunft.



Fachgerecht renovieren ...  
... günstig finanzieren.

- \* Ob Werterhaltung oder Sanierung.
- \* Ob Innenausbau oder Dach- und Fassadengestaltung.
- \* Ob sofort notwendig oder in der Zukunft geplant.

Rechnen Sie mit uns.



BHW • 5, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg  
Telefon 44 88 44-1 • Telefax 44 88 44-34



**SPUERKEESS**



Confédération Générale  
de la Fonction Publique



**LA LUXEMBOURGEOISE**

*Die SPUERKEESS, die CGFP und die Berufsagenten  
der LA LUXEMBOURGEOISE sind die  
BHW-Bausparpartner im Großherzogtum Luxemburg*

Coupon bitte ausfüllen und einsenden an:  
BHW • B. p. 556, L-2015 Luxembourg

Ja, ich möchte Informationen über

- den „BHW DISPO 2000“ als mein persönliches Rücklagenkonto
- die „Sofortfinanzierung“ eines BHW DISPO 2000
- die „Steuervorteile durch Bausparen“ mit BHW DISPO 2000
- den „BHW-Geschenkbausparvertrag“ im DISPO 2000
- Ja, ich möchte sofort einen Termin für eine Beratung über den Bausparvertrag „BHW DISPO 2000“

Name:

Vorname:

Straße/Nr.:

PLZ/Ort:

Geburtsdatum:

Telefonnummer:

Beschäftigt bei:

## Brochures d'information:

### Mesures de stimulation technologique destinées aux PME (IVe programme-cadre de recherche et développement technologique 1994 - 1998)



Cette brochure fournit des informations détaillées sur le programme CRAFT, qui offre aux PME un accès sur mesure aux programmes de recherche communautaires.

En effet, la plupart des programmes de recherche et de développement technologique prévoient des mesures de stimulation technologique conçues expressément pour les PME afin de remédier aux difficultés que ces entreprises rencontraient précédemment pour obtenir l'information, définir leurs besoins, trouver des partenaires ou financer l'investissement. L'objectif de cette initiative est de mobiliser le potentiel innovateur des PME européennes de haute technologie qui, par rapport à l'effectif de l'entreprise, sont deux fois plus innovantes que les grandes entreprises. La brochure se penche sur le fonctionnement de la soumission en deux étapes, rappelle la définition d'une PME selon les critères de la Commission européenne et explique le terme "recherche coopérative". En outre, la brochure cite quelques exemples de projets CRAFT déjà réalisés et répond à 10 questions essentielles que les PME devraient se poser avant de se lancer dans un projet CRAFT, p.ex.:

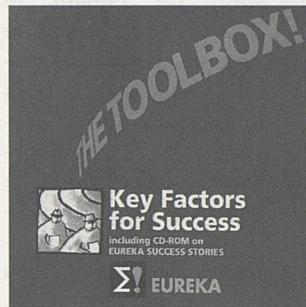
- Quelles PME peuvent participer aux mesures de stimulation technologique? Comment les propositions sont-elles sélectionnées?
- Comment participer?
- Cette brochure publiée par la DG XII de la Commission européenne est disponible auprès de Luxinnovation.

### La "boîte à outils" proposée par l'initiative intergouvernementale EUREKA

EUREKA est un réseau non-bureaucratique couvrant toute l'Europe et promouvant des projets coopératifs de

R & D issus du domaine des technologies avancées. Trois mots-clés suffisent pour caractériser l'initiative EUREKA:

- Transnationale: tout projet doit impliquer des partenaires provenant d'au moins deux pays membres d'EUREKA différents.
- Orientée vers le marché
- Bottom-up: les participants définissent et gèrent eux-mêmes leur projet. EUREKA ne comprend pas de programme prédéfini ou de secteurs prioritaires; les participants définissent le domaine technologique dans lequel ils comptent réaliser un projet.



Depuis le lancement de l'initiative EUREKA, une série de brochures traitant de sujets spécifiques a été développée afin d'aider les promoteurs potentiels lors de la conception et de la réalisation d'un projet de recherche ainsi que lors de l'exploitation des résultats qui en découlent. Désormais, le bureau EUREKA a décidé de mettre à la disposition des entreprises, des centres de recherche et des chercheurs universitaires un lot de brochures qui forment une "boîte à outils" cohérente.

Pour le moment les différentes brochures ne sont disponibles qu'en langue anglaise. La boîte à outils comprend les ouvrages suivants:

- 1) The toolbox: an overview: ce dépliant présente succinctement le concept de la boîte à outils et les différentes brochures qui la composent.
- 2) A practical guide to R & D in Europe
- 3) Cross-Border Innovation (Managing Cooperative Ventures in Industrial R & D)
- 4) Checklist for the Preparation and Execution of an EUREKA project
- 5) Guide for the Smaller Enterprise
- 6) Guide for legal forms of collaboration
- 7) Guidelines for the protection of Technological Information
- 8) Guide to Standardisation for Companies involved in EUREKA projects
- 9) Information Guide on Environmental issues
- 10) Key factors for success: une brochure particulièrement intéressante accompagnée d'un CD-ROM qui retrace des projets EUREKA en s'appuyant sur des entretiens avec les coordinateurs des projets.

Les brochures EUREKA sont disponibles auprès de Luxinnovation.

# LUXINNOVATION

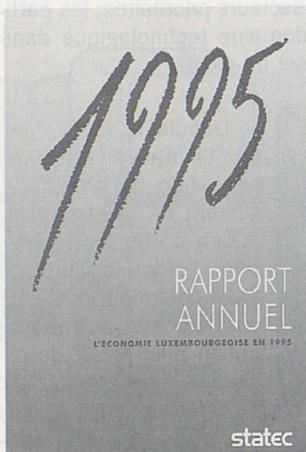
Centre Relais Innovation

**SERVICE DE PROMOTION ET D'ASSISTANCE A L'INNOVATION**

7, rue Alcide de Gasperi  
L-1615 LUXEMBOURG

Tél. 43 62 63-1  
Fax: 43 83 26 / 43 23 28

# Rapport Annuel - L'Economie Luxembourgeoise en 1995



En complément aux notes de conjoncture trimestrielles, le STATEC vient de publier le Rapport Economique de l'Année 1995 qui établit, d'une façon plus approfondie que ne peuvent le faire les documents conjoncturels, le bilan de tous les secteurs d'activité, du commerce extérieur et de la balance des paiements, de l'emploi, des salaires, des prix, de la sécurité sociale, et des finances publiques. Des analyses plus détaillées sont consacrées en particulier à certains thèmes comme la démographie, l'agriculture, l'énergie, le tourisme et certains nouveaux services. Signalons par ailleurs les nombreuses annexes documentaires et en particulier:

- les principaux agrégats économiques (comptes nationaux et prévisions à court terme)
- les résultats détaillés des enquêtes sur l'activité dans l'industrie et la construction
- les principales mesures de politique économique et sociale prises au début de 1996 ainsi que
- la liste des principales entreprises luxembourgeoises d'après les effectifs occupés, classées par branche d'activité de la NACE.

**Le rapport annuel sur l'économie luxembourgeoise en 1995 peut être commandé au STATEC au prix de 175.- LUF, tél.: 478-4268/4219, fax: 46 42 89.**

## Note de conjoncture n°1-96

### Léger fléchissement de l'activité économique au début de 1996

Différents indicateurs économiques témoignent d'un léger fléchissement de l'activité au début de l'année 1996 au Luxembourg. Ainsi, la production industrielle a reculé de 0.6% au cours des 4 premiers mois de 1996 par rapport à la même période de l'année précédente. Ce recul est avant tout dû à la forte régression de la production sidérurgique (-10%). Il n'en reste pas moins que sur les 4 premiers mois les "industries hors sidérurgie" progressent de 1.9% et cela malgré la morosité conjoncturelle prévalant dans les pays voisins. La baisse des prix industriels en octobre

1995 se poursuit toujours, et est plus prononcée au niveau des produits sidérurgiques qu'à celui des autres produits industriels.

Vu le déroulement de l'activité industrielle globale, il n'est pas étonnant qu'au premier trimestre de 1996, il n'y a pas eu de reprise du commerce extérieur, qui va probablement poursuivre son ralentissement entamé au deuxième semestre de 1996. Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites a progressé tout au long de 1995 et au début de 1996, mais à une cadence de moins en moins élevée. Au deuxième trimestre de l'année en cours toutefois, cette cadence semble brisée et la progression du chômage s'accélère à nouveau. Parallèlement on dénote un ralentissement de la croissance du nombre des frontaliers entrants.

### Prévisions économiques pour 1996-1997

L'environnement international est caractérisé par un certain attentisme. Au dire des experts internationaux, une reprise reste probable à l'échéance des prochains mois. L'économie européenne se trouve marquée par les mesures incisives prises en matière des dépenses budgétaires par les principaux pays, notamment la France et l'Allemagne. Selon les experts de l'OCDE, la crédibilité des politiques budgétaires entamées donnerait aux gouvernements européens la possibilité "de faire jouer les stabilisateurs automatiques pour répondre à un fléchissement à court terme de l'activité sans remettre en cause le processus de l'unification monétaire". Dans ce contexte international peu dynamique, le Luxembourg fait plutôt bonne figure avec une croissance économique réelle du PIB comprise entre 2.5 et 3% en 1996 et de 3% en 1997. Les branches les plus dynamiques resteraient les services; la valeur ajoutée générée par l'industrie en général accuserait même une baisse de 1.7% en 1996. En 1996, la croissance du PIB dans la version "nationale" se trouverait soutenue par un climat favorable à l'expansion des activités bancaires, dont notamment l'augmentation des marges sur les taux d'intérêt. L'inflation des prix à la consommation resterait relativement faible en 1996. Aussi les salaires nominaux ne progresseraient que de quelque 3% aussi bien en 1996 qu'en 1997, soit à un rythme sensiblement inférieur à celui des années précédentes.

Le commerce extérieur sera évidemment ralenti par la moindre progression de l'activité industrielle et sidérurgique en particulier. Les exportations des biens et services se ralentiront tandis que les importations continueront à évoluer plus fortement, d'où une dégradation du solde commercial en 1996 et 1997.

Le point noir de l'économie luxembourgeoise restera cependant le chômage. Celui-ci continuera à progresser et, en 1996, le taux de chômage dépassera pour la première fois les 3%.

**La note de conjoncture n°1/96 peut être commandée au STATEC, tél.: 478-4268, fax: 46 42 89 au prix de 100.- LUF.**

## Agriculture

Le Bulletin du STATEC N° 5-96 publie les résultats 1995 du recensement agricole effectué annuellement le 15 mai. Il comporte une partie récapitulative avec les résultats les plus importants pour l'ensemble des exploitations de 1950 à 1995 et pour les exploitations agricoles proprement dites de 1985 à 1995, ainsi qu'une partie avec des tableaux détaillés pour 1995, soit par classe de grandeur, soit par orientation technico-économique (OTE).



Au recensement de 1995 ont été dénombrées 3180 exploitations agricoles avec une surface agricole utilisée de 126 865 ha (45.6% de terres arables, 53.2% de prairies et pâturages et 1.2% d'autres terres de culture). Ces exploitations détiennent 213 887 bovins dont 48599 vaches laitières, ainsi que 72640 porcins et 7552 ovins. La population agricole a été de 12331 personnes dont 2976 travaillant à temps complet au sein des exploitations.

Ces résultats confirment les grandes tendances de l'agriculture luxembourgeoise, à savoir un mouvement de concentration – le nombre d'exploitations a chuté de 4410 à 3180 unités de 1985 à 1995, alors que la superficie moyenne par exploitation a augmenté de 28.6 à 39.9 ha durant cette période –, une prépondérance des exploitations pratiquant l'élevage d'herbivores (55.9% de l'ensemble des exploitations) et une forte stabilité structurelle, les parts relatives des différentes orientations n'évoluant guère.

**LE BULLETIN DU STATEC n°5/1996 est disponible au Statec, 6, bd Royal, L-2449 Luxembourg, tél.: 478-4268, E-mail: statec.post@statec.etat.lu au prix de 100.-LUF**

## Stabilité des prix de la construction au 1er semestre 1996: +0.3%

Le STATEC vient de publier un nouvel indicateur de la série A2, qui retrace l'évolution des prix de la construction résidentielle. L'indice est établi semes-

triellement aux mois de référence d'avril et d'octobre.

L'indice des prix de la construction a atteint en avril 1996 le niveau de 486.14 points, la hausse semestrielle étant, avec +0.3%, absolument insignifiante. Il s'agit en fait du plus faible mouvement jamais enregistré depuis l'établissement semestriel de l'indice (1971). L'indice d'avril 1996 se situe ainsi à un niveau supérieur de seulement 1.2% à celui constaté une année auparavant, alors qu'en octobre 1995, le taux sur 12 mois avait encore été de 1.9%. Les prix de la construction ne progressent actuellement pas plus vite que les prix à la consommation, où le taux d'inflation s'est situé au premier semestre 1996 entre 1.1% et 1.5%. La stabilité des prix de la construction s'explique essentiellement par l'absence de tendances inflationnistes générales, la demande hésitante, et la forte concurrence d'entreprises étrangères. Le mouvement de baisse a été plus répandu en avril 1996 que jamais auparavant. Il a été prédominant dans le gros-oeuvre (-0.3% par rapport à octobre 1995) et dans le parachèvement (-0.4%), alors que dans les corps de métiers de la toiture (+1.1%), de la fermeture du bâtiment (+1.9%) et des installations techniques (+1.8%) les tendances à la hausse ont été généralisées. Au niveau des divers corps de métiers, on a constaté en avril 1996 les baisses les plus prononcées pour le terrassement (-1.8%) et la plâtrerie (-1.5%), les plus fortes hausses étant relevées pour les installations électriques (+3.0%), la menuiserie extérieure (+2.2%) et les installations sanitaires (+1.7%).

La documentation complète est publiée dans: **INDICATEURS RAPIDES DU STATEC - Série A2 Edition du 27 juin 1996**

## Stagnation de la production industrielle (+0.1%) et fort recul de l'activité dans le secteur de la construction (-18.5%) au premier trimestre 1996

Le STATEC vient de publier les résultats des enquêtes mensuelles de l'activité dans l'industrie et la construction. Comparée à la même période de l'année précédente, la production industrielle, avec un plus de 0.1%, a stagné au premier trimestre 1996. La production de la sidérurgie a diminué de -8.5%, tandis que les autres industries ont pu légèrement augmenter leur production (+1.5%). Avec -5.7%, le chiffre d'affaires dans l'industrie a fortement régressé par rapport aux trois premiers mois de 1995. Dans ses deux composantes - la sidérurgie et les autres industries - le chiffre d'affaires a reculé respectivement de -11.4% et de -4.1%.

Hormis l'industrie du bois, où le démarrage d'une industrie nouvelle a presque fait tripler la production,

les branches industrielles ayant contribué le plus à la croissance du secteur industriel hors sidérurgie étaient la première transformation de l'acier (+21.4%), la fabrication de machines et équipements (+20.2%), la production de caoutchouc (+13.4%), l'électricité et le gaz (+7.7%) et l'industrie chimique (+7.4%). Dans d'autres domaines cependant, la production a fortement diminué au premier trimestre 1996. En tête de ces branches industrielles se trouvent l'extraction de pierres et de sables et la transformation de matières plastiques (-15.3%), la fabrication de matériel de transport et autres industries (-14.7%) et le textile (-10.9%).

Dans le secteur de la **construction**, on observe un fort recul de -18.5% de la production (mesurée par le volume d'heures-ouvriers réellement prestées par les entreprises résidentes) partiellement dû aux mauvaises conditions climatiques en début d'année. L'activité dans les deux sous-secteurs a diminué de -17.7% (bâtiment) et de -19.3% (génie civil). Avec +12.0%, le chiffre d'affaires (qui reflète le montant de factures établies au cours du premier trimestre, mais qui ne se rapporte pas aux travaux effectués pendant cette période) a fortement augmenté. Dans le sous-

secteur du bâtiment, cette hausse s'est même chiffrée à 16.9%, tandis que dans le génie civil, elle a été de l'ordre de 6.2%.

Le coût salarial unitaire (CSU) dans l'industrie a augmenté de 1.3% au premier trimestre 1996 par rapport à la même période de 1995. L'augmentation du CSU de 19.5% dans le secteur de la construction s'explique par le niveau extrêmement bas de la production.



## Herbots Partners

### TRAINING & CONSULTING



VOS PARTENAIRES EN DEVELOPPEMENT

## SALES \* AFTER SALES \* MARKETING

Téléphonez ou Faxez-nous pour recevoir plus d'informations!

Herbots & Partners, Avenue de l'indépendance Belge 87, 1081 Bruxelles, Tél. 02-410.11.00 Fax 02-410.12.11

La Formation avec le M de Management

**GRENZENLOSE  
WEITERBILDUNG**  
Infomarkt Saar-Lor-Lux  
Messe: 15.-17. Nov. 1996  
Messegelände Saarbrücken



**FORMATION CONTINUE  
SANS FRONTIERES**  
Info-Marché SaarLorLux  
Salon: 15 au 17 nov. 1996  
Parc des Expositions de Sarrebruck

**Ausstellung und Diskussionsforen  
für Fachbesucher und  
Weiterbildungsinteressierte**

- Weiterbildungsangebote in Saar-Lor-Lux
- Messe-Schwerpunkt:  
"Telekommunikation / Multimedia"



**Saarland**  
MINISTERIUM FÜR WIRTSCHAFT  
UND FINANZEN

**AK**  
Arbeitskammer | des Saarlandes



**Exposition et forums de discussion  
pour les spécialistes et le public  
intéressé par la formation continue**

- Propositions de formation continue dans la région Sarre-Lor-Lux
- Thème central du salon:  
« Télécommunications / Multimedia »

# "Euro Regio Partners 1996"

**Le Salon Industriel de la  
Coopération au cœur de l'Europe**

**7 & 8 NOVEMBRE 1996**

**au Centre d'Expositions  
et de Conférences des F.I.L**

La Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, à travers son service de l'Euro Info Centre, vous informe de l'organisation d'un salon industriel de coopération entre P.M.E. européennes, qui se déroulera à Luxembourg **les jeudi 7 et vendredi 8 novembre 1996 au Centre d'Expositions et de Conférences de la Société des Foires Internationales de Luxembourg au plateau du Kirchberg.**

Le Projet Interprise "**Euro Regio Partners 1996**" est une initiative dynamique, ayant pour ambition de réunir des entreprises de plusieurs branches industrielles provenant de régions limitrophes et autres, afin que celles-ci puissent échanger leurs expériences et entamer des collaborations. En effet, ce salon industriel, constituant le premier carrefour inter-régional des P.M.E. au cœur de l'Europe, entend répondre à la nécessité croissante des chefs d'entreprise de s'adapter aux impératifs de la nouvelle dimension européenne. Dans cette optique, le Projet Interprise "**Euro Regio Partners 1996**" constitue une occasion pour faciliter, encourager et développer la coopération transfrontalière entre les différents secteurs économiques retenus, à savoir:

## Les biens d'équipement industriel et la sous-traitance:

Métallurgie et parachimique	Industrie chimique
Transformation des métaux	Fabrication de produits minéraux non-métalliques
Machinismes-robotiques-automatismes industriels	Activités et services connexes

## Les pays et régions représentés lors de la manifestation sont:

Pays	Régions
Luxembourg	
Belgique	Wallonie, Flandre, Région de Bruxelles
France	Lorraine
Allemagne	Rhénanie Palatinat Occidental, Sarre, Hesse
Pays-Bas	Brabant Septentrional, Province de Limbourg
Italie	Vénétie, Lombardie
République Slovaque	
Slovénie	

Les offres et les demandes de partenariat des entreprises des différentes régions associées au projet paraîtront dans un catalogue multilingue (français, allemand, néerlandais et italien) sous forme de profils de coopération qui répondent aux souhaits et aux besoins réels exprimés par ces dernières. Le catalogue, avec plus de 120 entreprises ainsi que leurs profils de coopération, constitue l'outil idéal pour toute entreprise désireuse de participer à la manifestation "Euro Regio Partners 1996" afin de nouer des contacts ciblés et constructifs avec d'autres PME.

Outre les profils de coopération, le catalogue comporte la présentation des différents pays et régions qui participent à la manifestation, ainsi qu'un formulaire de rendez-vous qui permet aux entreprises (après l'avoir renvoyé à l'Euro Info Centre-Luxembourg) de fixer leurs rencontres pour **le 7 et le 8 novembre 1996** avec les entreprises de leur choix. Des espaces "coins salons" seront mis à disposition des participants pour assurer la confidentialité des contacts individuels menés lors de la manifestation. De plus, des espaces sont prévus pour des stands où les entreprises intéressées peuvent exposer leurs produits.

Si vous êtes intéressés à recevoir le catalogue de la manifestation "Euro Regio Partners 1996" et/ou si vous désirez avoir un stand lors de la manifestation, vous êtes invités à renvoyer le formulaire ci-dessous par fax à l'Euro Info Centre de la Chambre de Commerce/FEDIL.

## "Euro Regio Partners 1996"

- Le Salon Industriel de la Coopération au cœur de l'Europe" - 7 & 8 NOVEMBRE 1996 au Centre d'Expositions et de Conférences des F.I.L.

Société: .....

Adresse: .....

Code Postal: .....

Localité: .....

Téléphone: .....

Fax: .....

Je désire recevoir le Catalogue "**Euro Regio Partners 1996**"

Je désire avoir des renseignements sur les stands lors de la manifestation "**Euro Regio Partners 1996**"

**Euro Info Centre-Luxembourg**

Chambre de Commerce/FEDIL

7, rue Alcide de Gasperi

**L-2981 Luxembourg**

Fax: 43 83 26

Tél: 42 39 39 - 333

# EURO REGIO PARTNERS

Le Salon Industriel de la Coopération au cœur de l'Europe

7 & 8 Novembre 1996

au Centre d'Expositions et de Conférences des F.I.L.

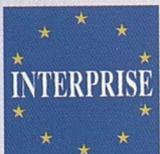


**ARBED**  
GROUPE

GROUPE  
  
SOMMER ALLIBERT

  
**DELPHI**  
Automotive Systems

  
SOUS - TRAITANCE  
DG XXIII

  
INTERPRISE  
COMMISSION EUROPÉENNE  
DG XXIII

CHAMBRE DE COMMERCE



DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Sous le haut patronage du:

Ministère de l'Économie

Ministère des Classes Moyennes et du Tourisme

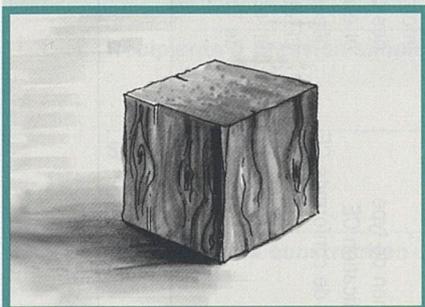
Ministère des Affaires Étrangères, du Commerce Extérieur et de la Coopération



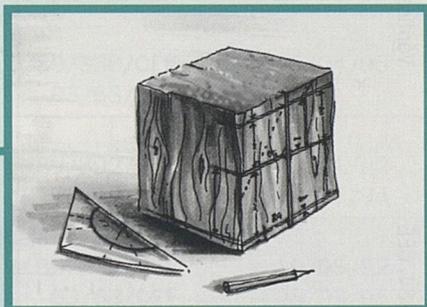
EURO INFO CENTRE

# Tout est possible avec Préfalux

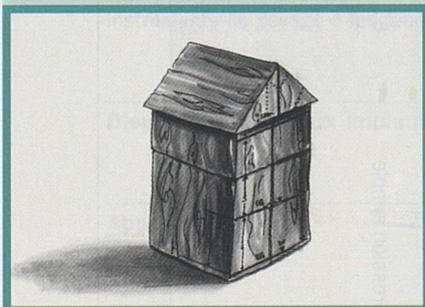
## RÉNOVATIONS



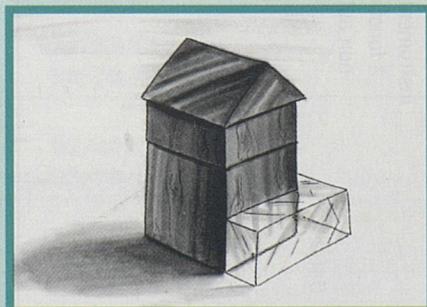
## PARACHÈVEMENTS



## TRANSFORMATIONS



## AGRANDISSEMENTS



## Le marquage CE: guide pratique

Au mois de janvier de cette année, l'Euro Info Centre de la Chambre de Commerce/FEDIL avait organisé un séminaire sur le Marquage CE et les directives communautaires "Nouvelle Approche".

Ce séminaire ayant attiré plus de 120 personnes et que la demande d'information sur ce sujet étant toujours très importante, l'Euro Info Centre est aujourd'hui en mesure de publier quatre tableaux qui sont destinés à présenter de façon cohérente le système du Marquage CE.

Le premier tableau énumère les différentes directives relatives au Marquage CE, leur date de transposition dans le droit interne luxembourgeois et les Autorités compétentes ou les Organismes notifiés dans le cadre des directives "Nouvelle Approche". Lorsqu'une directive est transposée, l'Autorité compétente en charge de cette directive notifie un Organisme notifié qui pourra alors exécuter les tests requis par ladite directive et délivrer le certificat de conformité CE de Type.

Le deuxième tableau présente les Organismes Notifiés luxembourgeois dans le cadre des directives "Nouvelle Approche" à savoir le Service de l'Energie de l'Etat, le Service de Métrologie et Luxcontrol ainsi que leurs compétences.

Le troisième tableau visualise les différents Modules de contrôle qui sont applicables par rapport à une directive définie.

Le dernier tableau illustre les Modules de contrôle et définit les obligations du fabricant ainsi que de l'Organisme notifié par rapport à un Module défini.

Si vous désirez obtenir de plus amples informations concernant le Marquage CE, nous vous prions de contacter:

**EURO INFO CENTRE**  
de la Chambre de Commerce/FEDIL  
7, rue Alcide de Gaspéri  
L-2981 LUXEMBOURG  
Tél: 42 39 39-333 Fax: 43 83 26

# PREFALUX

La maîtrise des matières

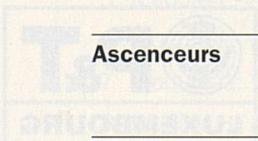
## TABLEAU DES ORGANISMES NOTIFIES

Nom et Adresse des Organismes Notifiés	N° d'identification	Compétence pour les produits suivants	Directives communautaires	Compétences pour les procédures suivantes	Assistance fournie
<b>SERVICE DE L'ENERGIE DE L'ETAT</b> Monsieur J.P. HOFFMANN Boite Postale 10 L-2010 LUXEMBOURG Tél: 46.97.46.1 Fax: 22.25.24	0499	Compatibilité électromagnétique, équipements terminaux et de télécommunication, ATEX, Appareils médicaux	89/336/CEE - 91/263/CEE 94/9/CE - 93/42/CEE	Examen de Type (C.E.M.)* Examen de type Conformité au type Assurance Qualité production Assurance Qualité complète	- Introduire le dossier - Les tests seront faits par le Service de l'Energie de l'Etat - Sur la base de ces essais sera délivré un certificat de conformité CE de Type.
<b>SERVICE DE METROLOGIE</b> Monsieur John KIRCHEN rue J.F. Kennedy L-7327 STEINSEL Tél: 33.55.07 Fax: 33.55.03	0460	Instruments de pesage à fonctionnement non automatique	90/384/CEE	Vérification sur produit	- Le service de Métrologie fournit toute l'assistance nécessaire par rapport au dossier en question. - Le Service de Métrologie effectue tous les contrôles et essais nécessaires en rapport avec la vérification CE - Les vérifications CE de conformité en rapport avec les modules B et G sont effectuées par des organismes notifiés à l'étranger.
<b>LUXCONTROL A.s.b.l.</b> Monsieur Pierre KRECKE 1, avenue des Terres Rouges B.P. 349 L-4004 ESCH-SUR-ALZETTE Tél: 54.77.11-232 Fax: 54.04.48	0351	Récipients à pression simple	87/404/CEE	Examen de type Vérification CE Déclaration de conformité CE	- Luxcontrol prend connaissance des dossiers, informe les producteurs des démarches à suivre et effectue tous les tests nécessaires au marquage CE et ainsi sera délivré un certificat de conformité CE de Type

\* Compatibilité électromagnétique

## Date de transposition directives communautaires "Nouvelle Approche" dans le droit interne luxembourgeois

Directive	Transposition dans le droit interne luxembourgeois	Autorités compétentes* Organismes notifiés** au Luxembourg	
<b>Basse tension</b>	73/23/CEE 93/68/CEE	27/08/76 20/04/95	Service de l'Energie de l'Etat**
<b>Récipients à pression simple</b>	87/404/CEE 93/68/CEE	28/03/95	Inspection du Travail et des Mines*
<b>Sécurité des jouets</b>	88/378/CEE 93/68/CEE	03/02/92 28/03/95	Inspection du Travail et des Mines*
<b>Produits de la construction</b>	89/106/CEE 93/68/CEE	10/08/92 28/03/95	Inspection du Travail et des Mines*
<b>Compatibilité électromagnétique</b>	89/336/CEE 93/68/CEE	20/04/95	Service de l'Energie de l'Etat**
<b>Machines</b>	89/392/CEE 93/68/CEE	08/01/92 04/07/94	Inspection du Travail et des Mines*
<b>Equipements de protection individuelle</b>	89/686/CEE 93/68/CEE	10/08/92 28/03/95	Inspection du Travail et des Mines*
<b>Instruments de pesage à fonctionnement non automatique</b>	90/384/CEE 93/68/CEE	27/07/92	Service de Métrologie**
<b>Dispositifs médicaux implantables actifs</b>	90/385/CEE 93/68/CEE	03/11/94	Ministère de la Santé*
<b>Appareils à gaz</b>	90/396/CEE 93/68/CEE	03/02/92 22/11/95	Inspection du Travail et des Mines*
<b>Equipements terminaux de télécommunication</b>	91/263/CEE 93/68/CEE	/	Service de l'Energie de l'Etat**
<b>Chaudières à eau chaude</b>	92/42/CEE 93/68/CEE	/	Ministère de l'Energie*
<b>Dispositifs médicaux</b>	93/42/CEE	/	Service de l'Energie de l'Etat**
<b>Matériel électrique</b>	93/68/CEE	20/04/95	Ministère de l'Energie*
<b>Explosifs à usage civil</b>	93/15/CEE	/	Inspection du Travail et des Mines*
<b>ATEX</b>	94/9/CE	20/04/95	Service de l'Energie de l'Etat**
<b>Bateaux de plaisance</b>	94/25/CEE	/	Ministère du Transport*
<b>Ascenseurs</b>	95/16/CEE 90/486/CEE	/ 10/08/92	Inspection du Travail et des Mines*



Expédier un colis à l'étranger  
coûtera moins cher.  
On va pouvoir en profiter...

Pour vos colis à l'étranger, les P&T vous annoncent un paquet de réductions. Et ceci, quel que soit le poids ou la taille. En plus, vous pourrez choisir entre la vitesse et le prix. Alors, à vous la liberté.



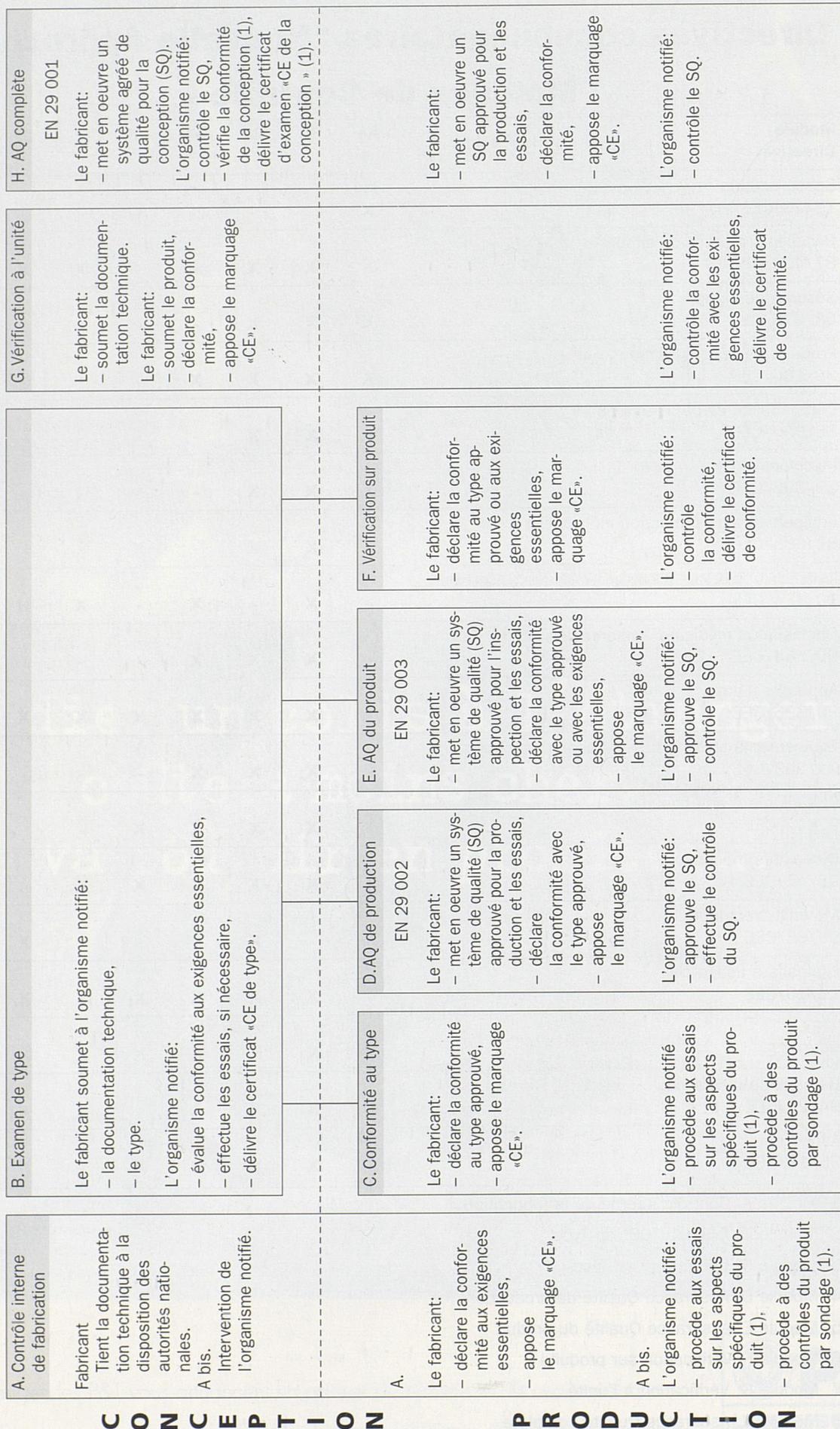
LA BONNE NOUVELLE EST AU POSTE

## Directives communautaires "Nouvelle Approche" - Modules de Contrôle -

Module Directive	A1	B2	C3	D4	E5	F6	G7	H8
Basse tension 73/23/CEE	X	-	-	-	-	-	-	-
Récipients à pression simple 87/404/CEE	X	X	X	-	-	X	X	-
Sécurité des jouets 88/378/CEE	X	X	X	-	-	-	-	-
Produits de la construction 89/106/CEE	X	X	X	X	-	-	-	-
Compatibilité électromagnétique 89/336/CEE	X	X	X	-	-	-	-	-
Machines 89/392/CEE	X	X	X	-	-	-	-	-
Equipements de protection individuelle 89/686/CEE	X	X	X	-	X	-	-	-
Instruments de pesage à fonctionnement non automatique 90/384/CEE	-	X	-	X	-	X	X	-
Dispositions médicaux implantables actifs 90/385/CEE	-	X	X	X	-	-	-	X
Appareils à gaz 90/396/CEE	-	X	X	X	X	X	X	-
Equipements terminaux de télécommunication 91/263/CEE	-	X	X	X	-	-	-	X
Chaudières à eau chaude 92/42/CEE	-	X	X	X	X	-	-	-
Dispositifs médicaux 93/42/CEE	X	X	X	X	X	X	-	X
Matériel électrique 93/68/CEE	-	-	X	-	-	-	X	-
Explosifs à usage civil 93/15/CEE	-	X	X	X	X	X	X	-
ATEX 94/9/CE	X	X	X	X	X	X	X	-
Bâteaux de plaisance 94/25/CEE	X	X	X	-	-	X	X	X
Ascenseurs 95/16/CEE		X	X	X	X	-	X	X

- 1 Module A: Contrôle interne de la fabrication
- 2 Module B: Examen "CE" de Type
- 3 Module C: Conformité au Type
- 4 Module D: Assurance Qualité de production
- 5 Module E: Assurance Qualité du produit
- 6 Module F: Vérification sur produits
- 7 Module G: Vérification à l'unité
- 8 Module H: Assurance Qualité complète

## Procédure d'évaluation de la conformité dans la législation communautaire



(1) Dispositions supplémentaires pouvant être utilisées dans des directives spécifiques. - NB: AQ: assurance qualité; SQ: système qualité.

## Pendant le premier trimestre 1996 le tourisme hôtelier a stagné

Les premiers résultats du recensement des arrivées et des nuitées dans les hôtels, auberges et pensions font ressortir que dans les catégories d'hébergement, le tourisme a pu maintenir ses positions vis-à-vis de l'année 1995, qui, rappelons le, a été une année moyenne.

Le nombre d'arrivées dans les hôtels, auberges et pensions durant le premier trimestre 1996 a été pratiquement constant (-1.5%), alors que le nombre des nuitées a légèrement régressé (-5.3%), mais il ne s'agit que de résultats provisoires et l'expérience a montré que l'exploitation définitive des résultats est quasiment toujours un peu au-dessus des premières évaluations.

### Hôtels, auberges, pensions (janvier à mars)

	1995	1996	variation en %
Arrivées	86.0	84.8	-1.5
Nuitées	189.2	179.1	-5.3

Du point de vue des nuitées selon le pays de résidence, on a pu constater que les nuitées des clients belges et allemands ont été égales, alors que celles des clients néerlandais ont régressé de quelque 8%. De très fortes progressions (jusqu'à 39%) ont pu être notées pour les pays suivants (dans l'ordre décroissant): Italie, Islande, Irlande, Espagne et Autriche. Il est vrai que la pondération de ces pays est assez faible.

## Wandern in Luxemburg: zu Fuß und mit dem Rad

Rechtzeitig zur Sommersaison wurden zwei Bestseller des Verlages Guy Binsfeld neu aufgelegt: der Wanderführer "171 circuits autopédestres" sowie der Radwanderführer "40 Randonnées cyclistes". Diese dreisprachigen Publikationen (deutsch, französisch, englisch), in handlicher Ordnerform, geben zahlreiche Anregungen für Ausflüge durch die schönsten Landstriche Luxemburgs, sei es zu Fuß oder mit dem Rad.

### "171 Rundwanderwege"

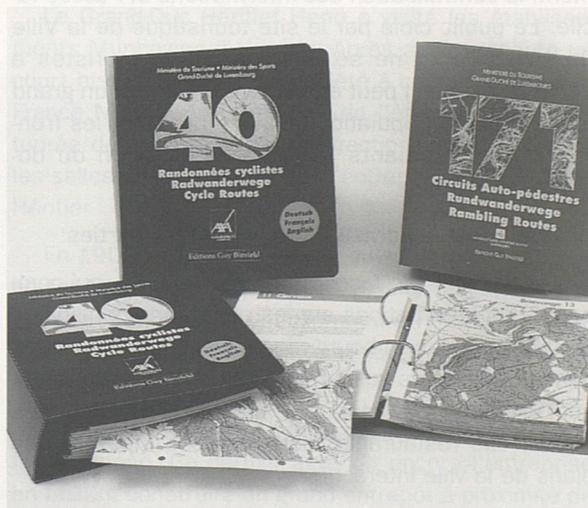
Was gibt es schöneres, als ein Land auf Schusters Rappen zu entdecken! Ein unentbehrlicher Begleiter für jeden Wanderfreund ist der "Guide des Circuits autopédestres". In diesem Wanderführer, der mit Unterstützung der "Banque et Caisse de l'Epargne de l'Etat" herausgegeben wurde, sind die 171 offiziellen Rundwanderwege des Tourismusministeriums beschrieben. Die einzelnen Routen wurden auf Kartenausschnitte des luxemburgischen Katasteramtes eingezeichnet. Der Maßstab beträgt größtenteils

1:20.000, und in wenigen Fällen 1:50.000. Die Karten sind im Fünffarbandruck abgebildet, so daß auch kleinste Landschaftsdetails und Nivellierungen erkennbar sind.

Der Text (deutsch, französisch, englisch) beschreibt die Länge der Rundwanderwege, die Start und Ankunftspunkte sowie den Schwierigkeitsgrad. Auf Strecken, die sich besonders gut mit Kindern bewältigen lassen, wird speziell aufmerksam gemacht. Des weiteren weisen die Beschreibungen auf Naturschönheiten und touristische Sehenswürdigkeiten hin, die man unterwegs antreffen kann. Die einzelnen Karten und Streckenbeschreibungen können separat aus dem Ringordner herausgenommen werden.

### "40 Radwanderwege"

Innerhalb eines Jahres war die erste Auflage des Werkes "40 Radwanderwege" vergriffen, so daß der Verlag Guy Binsfeld dieser Tage eine Neuauflage auf den Markt brachte. Der Radwanderführer, dessen Herausgabe vom luxemburgischen Tourismusministerium unterstützt wurde, wendet sich sowohl an einheimische Velofreunde als auch an die unzähligen Touristen, die Luxemburg per Fahrrad erkunden.



Die Publikation beschreibt 40 Rundstrecken in sämtlichen Regionen des Großherzogtums. Die Routen wurden in die topographischen Fünffarben-Karten der Katasterverwaltung eingetragen. Ein detaillierter dreisprachiger Text, aus der Feder des Radwanderspezialisten Raymond Elcheroth, schildert die genaue Strecke, den Schwierigkeitsgrad sowie die landschaftlichen Reize. Die 40 Rundstrecken, die größtenteils über das normale Straßennetz führen, ergeben eine beeindruckende Gesamtdistanz von 1.521 km. Rechnet man die Alternativrouten hinzu, so kann der Radfahrer unter insgesamt 189 Touren wählen. Von 118 Gemeinden des Landes können deren nicht weniger als 111 "durchradelt" werden. Die Radwander Routen sind auf einzelnen, faltbaren Blättern abgedruckt, die in einem Ordner aufbewahrt werden. Jede Routenbeschreibung kann aus dem Ordner herausgenommen und separat mitgeführt werden. Die "177 Rundwanderwege" und die "40 Radwanderwege" sind zum Preis von jeweils 995 LUF in den Buchläden, sowie im Zeitungshandel erhältlich.

## Internet:

### La Ville de Luxembourg sur Internet

Depuis peu de temps, la Ville de Luxembourg dispose d'un site touristique sur Internet. Ce site est basé sur une étude des besoins dans le domaine du tourisme ainsi que sur la recherche sur des systèmes déjà existants.

Il permet de présenter des informations touristiques de la Ville de Luxembourg et des informations générales et statistiques du Grand-Duché en utilisant les techniques du World Wide Web (WWW).

Internet a ses origines aux Etats-Unis et trouve ses sources dans le domaine militaire. Il s'agit d'un réseau informatique de télécommunications à grande distance de couverture mondiale. Le réseau mondial offre des informations dans les domaines les plus divers.

Les points forts du système sont le regroupement, la centralisation des informations et l'accès facile. Le public ciblé par le site touristique de la Ville de Luxembourg ne se limite pas aux touristes à l'étranger, mais il peut également présenter un grand intérêt pour la population locale, l'industrie, les frontaliers, les étudiants et toute association du domaine touristique.

Le site est subdivisé en trois grandes parties:

1) "The multiple faces of the capital city", qui comprend des informations sur les attractions principales de la Ville de Luxembourg, des suggestions de visites dans la ville (tours guidés, musées, etc.), des aspects sur Luxembourg en tant que capitale européenne, des hôtels, des restaurants, des adresses utiles et des plans de la ville interactifs.

2) "The countryside of the Grand-Duchy of Luxembourg", qui présente les différentes régions touristiques du Grand-Duché ainsi qu'une description de nombreux villages et villes du pays.

3) "Facts and figures", qui fait la description des informations générales concernant le Luxembourg dans des domaines tels que les transports, les sports et les statistiques.

Le développement présenté comporte des retombées valorisantes pour différents acteurs touristiques importants. Par le biais du site, sont représentés désormais sur Internet tous les hôtels et restaurants membres du syndicat de la capitale.

Les responsables du Syndicat d'Initiative et de Tourisme pensent d'ores et déjà à intégrer au site le calendrier culturel, un module sur les "conference facilities", ainsi que la réservation de billets de spectacles et de chambres d'hôtels.

Le nouveau site Internet, réalisé dans le cadre d'un travail de fin d'études par un étudiant luxembourgeois de l'IST, est domicilié sur le serveur Restena et peut être trouvé sous l'adresse:

<http://www.Luxembourg-city.lu/touristinfo/>



## Saar-Lor-Lux Une réalité européenne

Le Bureau Saar-Lor-Lux, créé à l'initiative des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Grande Région, vient d'éditer un carnet d'adresses en langue française et allemande.

Celui-ci recense l'ensemble des adresses et des coordonnées des décideurs des instances politiques, organismes publics et parapublics, de l'enseignement, de la recherche, de la communication, des Technopôles... de la Grande Région.

Afin de faciliter la consultation, il prévoit un classement thématique et géographique, ainsi qu'un repérage alphabétique.

Ce document est disponible auprès du Bureau Saar-Lor-Lux, au prix de 120 FF, port compris.



### Bureau de Promotion Saar-Lor-Lux

2, rue Augustin Fresnel  
World Trade Center  
F-57082 METZ CEDEX 3  
tél.: 00 33 87 75 85 08 - fax: 00 33 87 75 85 29.

## Muller & Wegener: Visite de SAR le Grand-Duc Héritier

Le 27 juin 1996, Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier Prince Henri a visité les nouvelles installations des établissements Muller & Wegener à la rue de Bouillon. Il a été accueilli par les familles Muller, Cerf-Muller et Hoerold-Muller, ainsi que par Monsieur Fernand Boden, Ministre des Classes Moyennes et du Tourisme.

En 1901, M. Gustave Muller et M. Ferdinand Wegener fondent l'entreprise de distribution de produits d'emballage. Vingt ans plus tard, M. Charles Muller reprend la gestion et développe les activités en y incluant la papeterie.



En 1961, les établissements Muller & Wegener s'installent à la rue de Hollerich. Une succursale est créée à Thionville.

Depuis 1982, Mme Françoise Cerf-Muller est gérante de l'entreprise. Elle est assistée par sa fille et son gendre.

Le nouveau siège à la rue de Bouillon permet de stocker sur 4.000 m<sup>2</sup> plus de 5.000 palettes de produits avec 5.000 articles différents dans les domaines de l'emballage général et personnalisé, les articles scolaires, les fournitures de bureau, les produits d'hygiène et les fournitures pour collectivités.

La zone de chalandise s'étend sur le Luxembourg, la Belgique, la France et l'Allemagne. Muller & Wegener occupe actuellement 84 collaborateurs, la plupart des chefs de département disposant d'une grande expérience acquise au sein de la maison.

## Visite du Grand-Duc Héritier chez Munhowen Distribution S.A.



Le Grand-Duc Héritier Henri a visité les établissements Munhowen à Howald. Après avoir présenté un court historique de cette société à caractère familial, France Munhowen, directrice de l'établissement, entourée des membres de la direction, a fait découvrir les salles de fabrication et les entrepôts au Grand-Duc Héritier.

En 1908, Pierre Munhowen ouvre un commerce de boissons à Dudelange. Dix ans plus tard, il élargit son entreprise et installe, à Luxembourg-Ville, une grande cave à vins où il entrepose du vin qu'il exporte ensuite en Belgique.

En 1942, Pierre Munhowen cède les affaires à son fils Raymond. Ce dernier agrandit encore l'entreprise en faisant construire un grand entrepôt à proximité de la gare afin de faciliter l'écoulement des marchandises.

En 1974, un immeuble est érigé à Howald qui abrite les bureaux de la direction de l'entreprise.

Il est agrandi en 1989, lors de la construction du supermarché Cactus sur le site avoisinant. La firme loue par la suite un dépôt dans le sud, à Esch-sur-Alzette, pour mieux servir la clientèle du bassin minier.

En 1990, l'entreprise change son statut économique et devient Munhowen Distribution S.A. L'activité principale de la firme, reprise en troisième génération, consiste dans l'importation et la distribution de boissons, la torréfaction de café ainsi que dans la fabrication de moutarde et de mayonnaise. Ses principaux clients sont les dépositaires et les revendeurs de boissons, les cafés, les hôtels, les restaurants, les grandes et moyennes surfaces, les épiceries, les stations de services et les privés. L'entreprise occupe pour le moment 96 personnes.

## Guardian Europe S.A.: World Staff Meeting 96

Guardian Industries Corp., la société-mère de Guardian Europe S.A. vient de clôturer son "World Staff Meeting 1996", qui cette année a eu lieu à Luxembourg, par une brève cérémonie de commémoration au cimetière militaire américain de Hamm. C'est par cette voie que la société établie au Luxembourg depuis 15 ans, a voulu réaffirmer son lien avec l'histoire américaine et européenne récente.

A la suite d'une courte allocution par M. Robert Faucher, "Deputy Chief of Mission" ff. de l'ambassade des Etats-Unis au Luxembourg, et au son du "Last Post", M. Robert Martin, directeur d'usine de Guardian Automotive-E S.A. à Grevenmacher et vétéran américain de la guerre du Vietnam a déposé une gerbe en mémoire des soldats américains et alliés morts entre 1939 et 1945 et de toutes les victimes de ce conflit.

La cérémonie s'est terminée par quelques moments de recueillement devant la tombe du Général George Smith Patton.

## Cargolux wird neuer Kunde von Atlas Air

Cargolux Airlines International S.A. hat eine auf drei Jahre befristete Vereinbarung mit Atlas Air über die Nutzung eines B747 Frachters getroffen. Atlas Air wird das Flugzeug ab sofort mit eigenen Crews im Auftrag von Cargolux betreiben.

Atlas Air ist eine amerikanische Gesellschaft die momentan 14 B747 Frachter im Auftrag von großen internationalen Fluggesellschaften betreibt. 10 zusätzliche B747 Frachter werden ab Mitte 1997 zur Flotte stoßen. Atlas Air bedient 52 Ziele in 25 Ländern und zu ihren Kunden gehören u.a. British Airways, China Airlines, KLM, Lufthansa, SAS, Swissair und Varig.

Cargolux ist mit dieser, zusätzlich eingesetzten Maschine, in der Lage dem gestiegenen Bedarf seiner Kunden nach mehr B747 Kapazität effektiv begegnen zu können.



## ISO 9002 pour le groupe ELCO

Après une année de travaux de préparation intensifs auxquels tout le personnel a activement contribué, ELCO S.à r.l., ELCO-SERVITEC S.A. et EFG S.A. ont réussi à passer avec succès les audits de certification conduits par l'organisme de contrôle luxembourgeois LUXCONTROL S.A.

La certification a été obtenue pour l'ensemble des domaines d'activité des trois sociétés, à savoir les équipements et installations techniques dans le bâtiment, l'industrie et l'environnement.



## Assemblée Générale FEDIMA 1996

Sous le signe d'un développement économique favorable s'est tenue au siège social de la Chambre de Commerce, l'Assemblée Générale de la Fédération des Constructeurs, Distributeurs et Représentants de MATERIEL POUR L'INDUSTRIE ET LE GENIE CIVIL du Grand-Duché de Luxembourg (FEDIMA).

Le nouveau Conseil d'Administration se présente comme suit:

**Mr. Fernand WEILAND,**  
Président et Directeur de sociétés, Luxembourg

**Mr. Amy LASAR,**  
Vice-Président, représentant le Comptoir Technique & Industriel S.A., Luxembourg

**Mr. H.S. NEY,**  
Secrétaire général-trésorier, représentant la Société Polyma & Polycolor S.A., Esch/Alzette

**Mr. J.CI. HOFFMANN,**  
membre, représentant la Société Bergerat-Dutry S.A., Ehrlange

**Mr. Robert MULLER,**  
membre, représentant la Société Muller & Fils S.à r.l., Luxembourg-Gasperich

Vérificateur de Caisse

**Mr. Marc KREMER,**  
représentant la Société Kremer Léon & Fils S.à r.l., Esch/Alzette.

## La société COLJON inaugure à Steinfort

La société COLJON, spécialisée dans la fabrication et la pose de châssis de portes et de fenêtres, vérandas, stores et volets, a inauguré récemment son atelier luxembourgeois à Steinfort.

Depuis 1908, trois générations se sont succédées pour assurer le bon développement de l'entreprise et son renom. Implantée à l'origine à Arlon, la société a ouvert en avril 1988 un bureau-conseil à Bonnevoie afin de répondre de manière directe aux nombreuses demandes de la clientèle luxembourgeoise. A Steinfort, une équipe de 15 personnes s'emploie essentiellement à la fabrication de châssis en aluminium correspondant à la demande spécifique du marché grand-ducal.

## Groupe Guy Rollinger



Débutant son activité commerciale à Stegen en 1982, l'entreprise a connu au fil des années une expansion rapide pour aboutir aujourd'hui à une entreprise générale regroupant environ 200 salariés autour de 12 sociétés réparties sur différents sites.

C'est dans une atmosphère de jovialité que le Groupe Guy Rollinger a organisé samedi, le 20 juillet 1996, sa 14<sup>ième</sup> fête du personnel derrière les locaux de l'entreprise à Wickrange.

Plus de 280 personnes dont une cinquantaine d'enfants de tout âge étaient présentes. M. Nico Bruck, chef-gestionnaire a tenu une allocution relevant le mérite du bon travail et des bons services fournis par tous les salariés depuis le début de l'année. M. Bruck procéda ensuite à la remise de cadeaux de fidélité aux employés et ouvriers occupés depuis plus de cinq ans au sein de la société. Les personnes fêtant leur dixième et quinzième année de service dans l'entreprise (Mme Sonja Weyrich - 15 ans, Mme Ludovina Macedo Lima - 10 ans et M. Nico Bruck - 10 ans) se virent ainsi offrir une montre en remerciement pour leurs bons et loyaux services.

## Une exclusivité en gastronomie: La nouvelle Rosport Blue



La "Source Rosport", embouteilleur de l'unique eau minérale naturelle gazeuse au Grand-Duché, lance sur le marché un produit destiné exclusivement à la gastronomie. La nouvelle bouteille Rosport Blue 0,50l contient une eau légèrement gazeuse et vient au-devant des restaurateurs et des clients qui ont exprimé une nette préférence pour ce format.

Chaque bouteille est vêtue d'une étiquette de corps, d'une collerette et d'une étiquette dorsale aux fonds bleus avec logos blancs, toutes en forme de losange. Elle s'aligne ainsi harmonieusement dans la famille des bouteilles de la gamme Rosport.

La Rosport Blue se distingue par sa pétillance légère, sa subtilité et sa finesse. Naturellement gazeuse, elle est riche en sels minéraux biologiquement importants et d'une pureté absolue. Son goût s'harmonise parfaitement avec les cuisines de tout genre.

## Lettershop - Personalisierung und Konfektion

Lettershop, der Spezialist für jede Art und Menge von Mailings, bietet einen Service für personalisierte Briefbögen, Briefumschläge, Versandtaschen, und Etiketten an, genau wie Plastifizieren, Falten, Aufkleben und Umpacken. Nach Fertigstellung des Mailings ist der Transport zum Auftraggeber resp. zur Post kostenlos. Die 2. Hauptaufgabe dieser Firma ist die Erstellung von Web-Seiten und der Zugang zum InterNet.

In diesem neuen Medium der Kommunikation, steht der Lettershop mit Rat und Tat zur Seite. Die Firma bietet einen Zugang zum InterNet per E-Mail oder die Präsenz der eigenen WWW-Seiten im Netz an. Natürlich kann man diese zwei Möglichkeiten auch kombinieren.

Für weitere Informationen kann man Lettershop unter der Nummer 42 31 55 anrufen, oder im InterNet unter folgenden Adressen finden:

E-mail: [info@lettershop.com](mailto:info@lettershop.com);  
URL: [www.lettershop.com/lettershop/](http://www.lettershop.com/lettershop/)

**Verlag Guy Binsfeld:  
Der neue Katalog ist  
erschienen**



Der Verlag Guy Binsfeld hat einen ausführlichen, 24seitigen Katalog veröffentlicht, der nicht nur die Neuerscheinungen und das Programm der kommenden Monate vorstellt, sondern auch sämtliche bisher erschienenen Werke auflistet. Der Katalog ist kostenlos in jeder Buchhandlung oder direkt bei den Editions Guy Binsfeld erhältlich (Tel.: 49 68 68).

**Les impôts  
sur le revenu et  
sur la fortune**

Les Editions Promoculture viennent de rééditer l'ouvrage de Jean-Pierre Winandy "Les impôts sur le revenu et sur la fortune au Luxembourg".

Paru en 1992 pour la première fois, l'ouvrage a été mis à jour et s'adresse à la fois aux particuliers et aux entreprises. Il permet au lecteur non spécialisé dans la matière de trouver des solutions à la grande majorité des problèmes pratiques qu'il peut rencontrer quotidiennement.

Le livre est disponible en librairie ou chez l'éditeur.

**FJD:**

**Les Eco-lettres de Max**

Depuis de nombreuses années, la Fédération des Jeunes Dirigeants d'entreprise de Luxembourg (FJD) entretient avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle d'étroites relations pour favoriser les échanges école-entreprise.

Le projet "Les Eco-lettres de Max" a débuté en novembre 1994 avec 7 classes de l'enseignement secondaire classique et technique. Cette année, 4 classes nouvelles se sont ajoutées au projet-pilote.

L'objectif est de sensibiliser et d'informer les jeunes du cycle inférieur de l'enseignement secondaire sur les questions de l'environnement et de les aider à prendre conscience de leur propre responsabilité dans ce domaine.

**La Chambre de  
Commerce  
est à votre service:**

- Consultations juridiques gratuites
- Formation professionnelle
- Documentation économique
- Informations sur le commerce extérieur
- Renseignements commerciaux
- Assistance technique aux petites et moyennes entreprises

Quels que soient vos problèmes, adressez-vous à la Chambre de Commerce, qui tient ses services spécialisés à la disposition de ses ressortissants.

**Wintergarten-Beschattung / Markisen**



**BECKER + FILS**



Wintergarten Beschattung damit ihre Glasbauten nicht Bratöfen werden.

Auch für Dachverglasung. Atelierfenster, Loggia.  
Elektroantrieb serienmäßig



Sonnenschutz-Markisen mit modernen, farnefrohen Stoffen.  
Solide Technik. Günstiger Preis.  
Rufen Sie an! Wir beraten Sie gerne

**ECHTERNACH – 15, rue Maximilien**  
Telefon 72 97 37 – Fax 72 97 36

Marquisen - Rollueden - Fñsteren - Storen - Rollpaarten

e Lëtzebuenger Meeschterbetrieb  
mat 50 Joer Qualitätsaarbecht

S-MultiLine



**Ech maache mir  
d'Liewen méi einfach,**

**well ech hun méng Bank  
bei mir um Büro.**

"En fait, au bureau, je suis relié à ma banque par ordinateur, grâce au logiciel S-MultiLine. Cela me permet d'agir plus rapidement et de réinvestir les fonds disponibles plus efficacement. Je ne voudrais plus m'en passer. C'est un véritable outil de travail."

*Roland Kieffer  
Directeur financier*

**ELECTRONIC BANKING**  
mécht viles méi einfach.



**SPUERKEESS**

# Construisons l'avenir ensemble



La Banque Générale du Luxembourg est devenue, grâce à sa large confiance dans le potentiel de ses clients, la banque privilégiée du commerce, de l'artisanat et de l'industrie luxembourgeois, secteurs où elle occupe une place prépondérante.

Chaque idée, chaque projet soumis sont analysés à fond et les experts de

la Banque Générale du Luxembourg n'hésitent point à innover afin de trouver les meilleures réponses dans l'intérêt du client.

Contactez le gérant de l'agence la plus proche de la Banque Générale du Luxembourg.

Nous construisons l'avenir ensemble!



**BANQUE GÉNÉRALE DU LUXEMBOURG**

50, AVENUE J.F. KENNEDY, L-2951 LUXEMBOURG, TÉL.: 42 42-1